

ensemble

REVUE SEMESTRIELLE DE L'ALGED

N°88

Décembre 2025



Un nouvel ESAT
hors les murs :
la légumerie

page 8

Pour ce numéro,
nous remercions
les entreprises partenaires :

ALPAS
ATELIER AVRIL & FILS
AU COUPE VERRE
AVL 42
BAP AGENCY
BFE RÉNOVATIONS
CHEFNEUX ASSAINISSEMENT
LA GRANDE OURSE
MEDIREST (COMPASS GROUP)
SAUNIER
SUPERNOVA
TELA
VOYAGES ADAPTÉS

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL À NOS ANNONCEURS

Pour vos encarts publicitaires, contactez :
revueensemble@alged.com

merci

Le comité de rédaction remercie tous les professionnels qui alimentent cette revue avec le souci d'illustrer les moments forts vécus par et avec les personnes accompagnées, et en particulier pour ce numéro :

Sébastien Carrie, directeur qualité, gestion des risques

SIP : Anne Thibert, cheffe de service ;

Jérôme Ronchi, moniteur d'atelier

ESAT Hélène Rivet - Insolite fabriq :

Malo Lopez, responsable artistique

ESAT Didier Baron : Matthieu Lebleu, directeur

La Providence : Maud Fradin, cheffe de service ; Catherine Poloco, éducatrice spécialisée coordinatrice ; France Cateura, psychologue ; Catherine Chaize, chargée d'insertion
Val d'Ozon : Estelle Genissel, directrice ; Edith Dreyer-Dufer, Conseillère en Économie Familiale et Sociale et Sophie Cigolotti, contrat de professionnalisation - assistante de service social ; Magaly Cadiergues, coordinatrice animation
IME Marguerite Girier : Fabienne Do Nascimento, directrice pédagogique, enseignante spécialisée

Remerciements aussi aux personnes accompagnées dont les photos, appréciations et remarques font vivre ces articles. Merci aussi à Michèle Bettembourg pour son aide à la relecture de la Revue

Revue semestrielle de l'ALGED

14 montée des Forts
69300 CALUIRE ET CUIRE
04 72 10 61 44
www.alged.com

I.S.S.N. : 1621-3947

Dépôt légal : Décembre 2025

Directeur de la publication : Philippe Denys

Comité de rédaction :

Ghislaine Aubert,

Caroline Mannone,

Bertrande Mena-Suberie-Maupas,

Chantal Muller,

Karine Ohannessian,

Caroline Pouliot,

Anne Thierry.

Responsable de la Communication :

Elodie Carl

Chargée de la publicité :

Chantal Muller

Photographies : ALGED

Tirage : 2500 exemplaires

Sommaire

➤	L'édito du Président - Philippe Denys	1
➤	Nouveautés à l'ALGED	2
>	Retour sur l'Assemblée Générale	2
>	Qualité et accompagnement.....	4
>	Evaluation externe à ESAT Baron	5
>	ALGED et troubles du neurodéveloppement	6
>	Nouvel atelier hors-les murs : la légumerie.....	8
>	L'ALGED rejoint la Plateforme Emploi Accompagné 69	9
>	Quand le dialogue se complique	10
>	Soutenir les aidants : une priorité pour l'équipe mobile du Val d'Ozon	12
➤	Dossier : Vers plus d'autonomie : des habitats qui ouvrent des horizons	13
>	La Résidence Attique	13
>	L'habitat inclusif à Vaise	15
>	L'Atelier à Tassin : un lieu à vivre et à partager.....	16
>	Une nouvelle unité pour jeunes adultes au Val d'Ozon	17
➤	Le saviez-vous ?	17
>	La lettre d'information de l'ALGED, c'est aussi pour les personnes accompagnées.....	17
➤	Vie Associative	18
>	Comité des Fêtes	18
>	Salon des vacances	18
➤	Zoom	19
>	Témoignage de M. Nicolet	19
➤	Gazette des établissements	20
	SAVS	
>	Le SAVS fête ses 30 ans - Le Théâtre-Forum.....	20
	Insolite Fabriq	
>	La compagnie Insolite Fabriq poursuit sa route créative.....	22
	SIP	
>	Parcours réussis	23
	ESAT Baron	
>	L'ESAT Didier Baron rejoint le Réseau National des Ressourceries et Recycleries	24
	ESAT Rivet	
>	Max Saveurs au Miam Festival.....	24
	Val d'Ozon	
>	Sensations fortes en ce début d'année !.....	25
>	Une parenthèse ressourçante à Charmanon	25
	IME Marguerite Girier	
>	Diplômes, sourires et fierté !.....	26
>	Vote du CVS : un bel exercice de démocratie	26
>	En route pour l'avenir.....	27
	La Providence	
>	Jeu des mots.....	28
>	Marche écolo	29
➤	Rencontre	30
>	Rencontre avec Biryar SAADI SEDIK	30
➤	Nouveaux cadres et mobilités	30
➤	Handiguide	31
>	Culture Relax : la culture pour tous	31
➤	Carnet familial	32



Une année de progrès et de perspectives

Cette année, l'ALGED a engagé un processus essentiel : les évaluations de ses établissements et services selon le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé. Ces évaluations, bien plus qu'un simple exercice, sont une occasion de mesurer nos pratiques, de mettre en lumière nos réussites et d'identifier des axes d'amélioration.

Si les résultats des 10 premiers établissements et services évalués peuvent sembler en deçà de nos attentes, ils ne remettent aucunement en cause l'engagement quotidien de nos équipes. Leur professionnalisme et leur bienveillance restent les piliers de notre action. Ces résultats nous rappellent plutôt l'importance de renforcer nos outils et nos processus, afin de garantir une qualité d'accompagnement constante, quelles que soient les circonstances.

Les plans d'action déjà mis en œuvre nous permettront d'avancer collectivement, en mobilisant les compétences et les idées de tous : professionnels, familles et personnes accompagnées.

À quelques mois d'intervalle, **quatre nouveaux projets** voient le jour à l'ALGED :

- > La résidence Attique,
- > L'habitat inclusif de Vaise,
- > La maison partagée de Tassin-la-Demi-Lune,
- > Et bientôt, six nouvelles places pour jeunes adultes au FAM du Val d'Oron.

Ces initiatives, bien que destinées à des publics variés, partagent une ambition commune : promouvoir la santé, le bien-être, l'autonomie au quotidien et l'inclusion sociale et citoyenne. Elles illustrent notre volonté d'adapter notre offre aux besoins individuels, pour répondre toujours mieux aux attentes de chacun.

Cette dynamique d'innovation se poursuit également avec le nouvel atelier hors les murs, installé dans la cuisine centrale de la ville de Caluire-et-Cuire. Une belle opportunité pour élargir nos horizons et renforcer les liens avec notre territoire.

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez une série d'articles pour comprendre nos projets, nos défis et nos avancées qui s'inscriront pleinement dans notre projet associatif en cours de construction.

Au nom du Conseil d'Administration, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Puisse 2026 être une année de lumière, de réussite et d'accomplissement, où chaque jour, avec enthousiasme et détermination, nous nous rapprocherons de nos objectifs. Bonne année à toutes et à tous !

Le Président, Philippe Denys

Une année pleine de projets

Les évaluations

En 2025, des établissements et services de l'ALGED ont été notés.

Ces notes permettront de mieux aider les personnes accompagnées.

Les professionnels sont très actifs et bienveillants.

De nouveaux lieux de vie

Des nouveaux projets ont vu le jour :

- la Résidence Attique,
- l'Habitat inclusif de Vaise,
- la Maison partagée de Tassin,
- et bientôt 6 nouvelles places pour jeunes adultes au FAM du Val d'Oron.

De nouvelles activités

Un atelier d'ESAT hors les murs a ouvert dans la cuisine centrale de Caluire-et-Cuire.

C'est une bonne expérience pour :

- travailler dans le milieu ordinaire.
- créer des liens avec la ville de Caluire.

Dans cette revue, vous découvrirez aussi :

- nos projets,
- nos réussites,
- nos nouvelles idées.

Tout cela prépare l'avenir de notre Association.

Bonne année 2026 !





Retour sur l'Assemblée Générale

Cette année encore, la salle des fêtes de Caluire, gracieusement prêtée par la mairie, a accueilli l'Assemblée Générale de l'ALGED !

Un immense merci à vous toutes et tous – familles, amis, salariés et invités – pour votre présence et votre soutien. C'est grâce à cette énergie collective que notre association continue d'avancer avec force et détermination.

Le **rappo^{rt annuel}**, présenté par M. Philippe Denys, Président, et M. Bruno Dandoy, Directeur Général, a mis en lumière une **vie associative toujours dynamique** avec les actions :

- ↗ du Comité des Fêtes,
- ↗ de la Commission d'Appui aux Vacances (CAVA),
- ↗ du Comité de rédaction de la revue Ensemble,
- ↗ ainsi que des **commissions mixtes** réunissant administrateurs, professionnels et personnes accompagnées.

Les commissions mixtes jouent un rôle essentiel :

- ↗ la **commission Enfance** analyse l'évolution des IME et SESSAD, en accordant une attention particulière à l'impact de l'école inclusive ainsi qu'à la transition vers l'âge adulte, afin de prévenir les ruptures de parcours et de favoriser l'autonomie progressive des jeunes ;
- ↗ la **commission Travail** se concentre sur les ESAT et analyse les effets des plans de transformation et de redressement, afin de garantir la pérennité des activités, de renforcer l'accès à la formation et à l'emploi et de soutenir l'émancipation professionnelle et sociale des travailleurs ;
- ↗ le **comité "Ma vie, mes choix"** favorise la participation des personnes accompagnées afin de renforcer leur autonomie et leur pouvoir de décision dans la vie quotidienne et associative. Voir les vidéos du comité : <https://urlr.me/bGTSs8>

En 2024, de nouveaux partenariats ont été conclus avec entre autres Métropole Aidante, CARPA (Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats), Coordination 69, NACTIM (Nationale d'Actions de Formation et de Conseil en Santé et Sécurité au Travail), GCS SARA (Groupement de Coopération Sanitaire – Système d'Accès aux Ressources en imagerie médicale), ESDES (École Supérieure

pour le Développement Économique et Social) et EM Lyon (École de Management de Lyon). Les collaborations déjà engagées se sont poursuivies : le **Splash Project** avec 170 étudiants de l'ESSCA (École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers) mobilisés pour construire des structures au profit de l'ESAT Hélène Rivet, ainsi que les séjours organisés à Grézieu-la-Varenne pour les personnes accompagnées avec **Les Petits Frères des Pauvres**.

Les adhérents ont également pris connaissance du **rappo^{rt financier}**, validé les comptes 2024 et donné quitus aux administrateurs. La cotisation annuelle reste fixée à **40 € par personne**.

Un moment fort de l'Assemblée fut la **diffusion d'un clip vidéo** de Florence Jablonsky, présidente de l'association Nous Aussi, consacré à l'autodétermination (voir la vidéo > urlr.me/EdGpwN).

Madame Anne Thierry, administratrice, a ensuite livré un témoignage sur la manière dont la question de l'autodétermination est travaillée au sein du CVS du foyer du Tremplin. Elle a également partagé, avec beaucoup de sincérité, la prise de conscience de l'évolution nécessaire de sa posture maternelle face à ce sujet. Elle a souligné combien il est essentiel de faire confiance à nos enfants, en situation de handicap, devenus adultes, de leur permettre de prendre leurs propres décisions - y compris au risque de se tromper - afin de soutenir pleinement leur autonomie et leur épanouissement.

L'Assemblée a été l'occasion de remercier chaleureusement les **administrateurs sortants** – mesdames Véronique Bourgeois, Caroline Mannone, Karine Ohannessian et Caroline Pouliot, ainsi que messieurs Henri Rivière, Bernard Roudet et Philippe Thévenin – pour leur engagement et leur dévouement.

Les **réélections** de mesdames Marie Poulido et Chantal Muller, ainsi que de messieurs Rogelio Dupont et Eric Geoffroy ont été confirmées. **Trois nouveaux administrateurs** rejoignent le Conseil d'Administration : madame Emilie Traynard – qui avait déjà exercé ce mandat par le passé – et mesdames Laurence Du Verger et Caroline Van Den Bossche. Retrouvez la composition complète du Conseil d'Administration sur : www.alged.com/nous-connaître/

1 - Lire le rapport annuel : <https://urlr.me/mwrVKs>



L'Assemblée Générale Ordinaire a été suspendue afin de tenir une **Assemblée Générale Extraordinaire**, qui a validé des modifications statutaires nécessaires pour adapter l'ALGED aux enjeux actuels.

La séance Ordinaire a ensuite repris et s'est tournée vers l'avenir avec la présentation du **projet associatif « ALGED en mouvement »**, décliné en **4 axes stratégiques**.

Axe 1: vivre sa relation aux autres (quartier, personnes accompagnées, clients, fournisseurs, professionnels, familles)

Axe 2 : se réaliser, être acteur de ses choix et de la vie de l'Association

Axe 3 : valoriser l'expérience du quotidien et cultiver la qualité de vie comme un trésor à préserver

Axe 4: composer avec les singularités pour construire du commun

La formulation de ces axes orientant le projet associatif, sera modifiée au cours de l'année par le Conseil d'Administration afin d'en améliorer la précision et la pertinence.

Après un temps d'échanges avec les adhérents, la soirée s'est clôturée dans une atmosphère conviviale autour d'un **buffet dinatoire**. Ce moment a été particulièrement apprécié : parents et professionnels ont pu échanger librement et partager leurs expériences.



Les nouvelles administratrices se présentent :

Laurence Du Verger



J'ai toujours eu un lien naturel avec le handicap, ayant grandi aux côtés de mon cousin germain porteur de trisomie 21. Lorsque nous avons appris la situation de notre fils, cela nous a profondément mobilisés, et le soutien de nos proches - famille comme amis - a été important. J'ai vraiment accueilli avec satisfaction l'évolution récente du vocabulaire : parler de « situation de handicap », ça change vraiment le regard.

Aujourd'hui retraitée, j'ai terminé ma carrière professionnelle en tant qu'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap), métier dont les conditions devraient être vraiment améliorées.

Notre fils a intégré un IME puis un ESAT et nous avons toujours été impressionnés par la qualité de l'accueil de la direction et du personnel, quel que soit le lieu.

Au sein des IME et ESAT, j'ai toujours fait partie du CVS : cela me stimule pour intégrer le Conseil d'Administration de l'ALGED et participer à l'aide aux personnes en situation de handicap.

Caroline Van Den Bossche



Maman de six enfants, je viens de m'installer à Lyon dans le cadre d'une mutation familiale. Orthophoniste de profession, je cherche un travail compatible avec les besoins de ma fille, partagée entre un lycée professionnel et un IME.

Je constate la formidable résistance des ESMS (Établissement ou Service Médico-Sociaux) à s'ouvrir au milieu ordinaire et l'incroyable volonté d'écartier le différent du milieu ordinaire !

J'ai souhaité m'engager au Conseil d'Administration (CA) pour promouvoir l'inclusion et la collaboration entre ces deux mondes.

Je me sens au service des familles et non des institutions et je me porte volontaire pour tenter, au sein d'un CA, de travailler à mettre en synergie ces 2 mondes trop souvent parallèles du handicap et du soi-disant neurotypique !

J'ai participé à l'ouverture d'habitats inclusifs à Clermont et travaillé bénévolement en éducation affective et sexuelle. Mon expérience en tant que psychomotricienne et professeur de dessin Martenot enrichit ma perspective.

J'ai postulé au CA, pour réfléchir ensemble à un monde plus juste et inclusif.



Les enseignements des évaluations HAS

À travers les **évaluations externes menées selon le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS)** dans dix de ses établissements, l'ALGED s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration continue.

Ces résultats invitent à renforcer nos pratiques collectives. Professionnels, personnes accompagnées et familles, poursuivons ensemble un objectif commun : garantir la meilleure qualité d'accompagnement possible.

Un cadre national pour évaluer la qualité

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

L'objectif : une appréciation par des organismes habilités de la qualité des accompagnements proposés aux personnes accompagnées

Dans une volonté d'amélioration du dispositif, la loi du 24 juillet 2019 a confié à la HAS la mission d'élaborer une **nouvelle procédure d'évaluation nationale**. Ce référentiel commun, applicable à tous les établissements, comprend **157 critères** répartis en plus de **500 questions**.

Il s'organise autour de **9 thématiques** :

1. la bientraitance et l'éthique
2. les droits de la personne accompagnée
3. l'expression et la participation de la personne accompagnée
4. la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. l'accompagnement à l'autonomie
6. l'accompagnement à la santé
7. la continuité et la fluidité des parcours
8. la politique des ressources humaines
9. la démarche qualité et la gestion des risques

Ce référentiel identifie également **18 critères impératifs**, essentiels à la sécurité, aux droits et au respect des personnes accompagnées.

Des résultats transparents et constructifs

Ces évaluations externes s'inscrivent dans une **démarche nationale obligatoire et constructive**.

Elles permettent de mesurer nos pratiques, de valoriser nos réussites et d'identifier les points d'amélioration.

L'ensemble des rapports est publié sur la plateforme Qualiscope, garantissant la transparence et l'information pour les personnes accompagnées, leurs familles et nos partenaires.

À ce jour, **10 établissements de l'ALGED** ont été évalués selon ce nouveau dispositif :

- > **9 établissements** ont obtenu la mention **C** (démarche qualité partielle) ;
- > **1 établissement** a obtenu la mention **D** (démarche qualité insuffisante).

Ces résultats mettent en lumière des **points à renforcer**, notamment en matière de traçabilité et de formalisation des pratiques.

Ils ne remettent pas en cause l'engagement des équipes, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et bienveillance, mais rappellent l'importance de **renforcer nos outils et nos processus** pour garantir une qualité d'accompagnement optimale et homogène.

Un travail collectif pour progresser

Face à ces constats, chaque établissement a élaboré un **plan d'action concret**, construit avec les équipes, les familles et les personnes accompagnées.

Ces plans seront partagés lors des **Conseils de la Vie Sociale (CVS)** et présentés en **Conseil d'Administration**, afin que chacun puisse y contribuer activement.

Ces démarches s'inscrivent dans une dynamique collective : faire de l'évaluation un levier d'amélioration, un moyen de progresser ensemble.

Conclusion

Ces évaluations sont avant tout une **occasion d'apprendre et de progresser ensemble**. Elles nous montrent où nous pouvons faire mieux et confirment la force de notre engagement collectif.

Chaque jour, les équipes de l'ALGED accompagnent avec attention, respect et bienveillance les personnes qui nous font confiance. Les plans d'action engagés permettront d'avancer pas à pas, en s'appuyant sur les compétences et les idées de tous : professionnels, familles et personnes accompagnées.

Ces résultats ne sont pas une fin en soi, mais le **point de départ d'un nouvel élan partagé**.

Sébastien Carrie,
directeur qualité, gestion des risques

Évaluation externe à l'ESAT Baron

un exercice exigeant et constructif

Dans le cadre des évaluations externes demandées par l'ARS, la Revue Ensemble s'est rendue à l'ESAT Baron pour recueillir les impressions de l'équipe et des personnes accompagnées. Nous avons rencontré **Matthieu Lebleu**, directeur, **Perrine Danis**, secrétaire RH (Ressources Humaines) et représentant les salariés au CVS (Conseil de la Vie Sociale), ainsi que **Sébastien Bonnet** et **Gaëlle Trombetta**, personnes accompagnées, très impliquées dans la vie de l'établissement et membres du CVS.

En avril 2025, deux évaluateurs de l'organisme **RH-Organisation** ont passé deux jours à l'ESAT pour mener entretiens et observations.

Perrine Danis : « Il y a eu une présentation de l'ESAT par le directeur et par les membres du CVS. Ensuite, les évaluateurs ont visité chaque atelier, présenté par un des ouvriers, avant de commencer l'évaluation. Je faisais partie des personnes interrogées, aux côtés de moniteurs d'atelier et j'étais un peu angoissée de ne pas savoir comment répondre ».

Gaëlle Trombetta : « Nous avons pu nous préparer à l'évaluation avec les moniteurs d'ateliers. Ils nous ont expliqué comment ça allait se passer et sur quoi on allait nous interroger. »

« J'étais un peu stressée à l'idée de rencontrer des personnes que je ne connaissais pas et de ne pas réussir à m'expliquer mais les évaluateurs étaient bienveillants, ils ont traduit les mots que nous ne comprenions pas et nous ont expliqué. »

Sébastien Bonnet : « Malgré le stress, j'étais volontaire, l'angoisse a disparu au cours de l'évaluation. Je n'étais pas accompagné d'un moniteur, mais j'avais demandé à une collègue d'atelier d'être avec moi pour me rassurer. J'aurais aimé que le questionnaire soit écrit en FALC (Facile à Lire et A Comprendre) ».

Le **questionnaire**, particulièrement exigeant, comporte environ **400 questions** réparties entre trois profils de personnes interrogées : **accompagné-traceur** (personnes accompagnées-évaluation de la qualité de l'accompagnement), **traceur-ciblé** (de l'ouvrier à la gouvernance-évaluation de la mise en œuvre des processus par thème) et **audit système** (évaluation de l'organisation pour s'assurer de leur maîtrise sur le terrain).

Les questions sont les mêmes pour tous, les évaluateurs croisent ensuite les avis et les preuves pour voir si les réponses sont cohérentes par rapport aux attendus du référentiel.

Comment les professionnels ont-ils été préparés à l'évaluation ?

Matthieu Lebleu : « Cela a été intensif car j'entrais en fonction en février 2025. La précédente direction avait commencé à la préparer, mais pas encore de façon collective. Cela a donc nécessité beaucoup de travail en équipes pluridisciplinaires, en particulier de la part d'**Hélène Petit**, cheffe du service médico-social. »

Comment est calculée la note ?

L'évaluation adopte un **format nouveau et très exigeant** : ce qui prime, c'est la **preuve concrète**. Or, dans un milieu encore habitué à une culture orale, la pratique de la démonstration n'est pas encore pleinement ancrée.

Le questionnaire comporte **16 critères impératifs**, notés sur 4 points chacun, pour lesquels il est demandé d'avoir la note de 4/4.

Matthieu Lebleu cite l'exemple du **droit à l'image**, un des critères impératifs : « malgré un travail important sur ce sujet, l'ESAT n'a pas obtenu la note maximale. »

Les évaluateurs ont relevé la présence de photos de tous les ouvriers dans le logiciel interne Imago ou de photos dans la cuisine pour signaler les allergies alimentaires de certains ouvriers au chef cuisinier. Ces pratiques sont jugées contraires à la règle si ces personnes n'avaient pas donné leur droit à l'image même si cela est nécessaire pour la sécurité de l'accompagnement.

« C'est parfois frustrant, car le bon sens ne suffit pas toujours pour répondre aux critères de l'HAS. Mais ces remarques nous aident à progresser et à renforcer nos pratiques », souligne le directeur.

Une évaluation qui fait évoluer les pratiques

Pour le directeur, cette évaluation marque une étape importante : elle incite l'établissement à faire évoluer ses pratiques pour que **les personnes accompagnées deviennent pleinement actrices de la vie de l'ESAT**.

Sébastien Bonnet : « Des réunions d'ateliers ont été mises en place pour parler de ce qui va bien et de ce qui va moins bien. Cela me plaît, j'aime beaucoup participer. »

Les **réunions hebdomadaires** associent désormais l'équipe médico-sociale aux moniteurs d'atelier, avec des temps de formation et d'échanges collectifs. Le travail porte notamment sur le co-développement et sur les Troubles du Neuro-Développement, après un cycle consacré à l'analyse des pratiques professionnelles. Ces nouvelles méthodes, trop récentes pour être notées comme élément de preuve, ont cependant été saluées par les évaluateurs.

Matthieu Lebleu rappelle que l'ESAT s'adresse à 3 "clients" :

- > les **personnes accompagnées**, qui choisissent leur lieu de travail ;
- > les **entreprises partenaires**, qui nous confient leurs prestations ;
- > l'**ARS** qui nous finance mais auprès de qui il faut démontrer le bon usage de l'argent public.

« Cette évaluation est un exercice constructif : elle permet de mieux comprendre les attentes de l'HAS et de nous mettre en ordre de marche pour préparer la prochaine échéance », conclut le directeur.

Une note à relativiser

À l'issue du processus, l'ESAT a obtenu la **note C** (démarche qualité partielle), frôlant de peu le niveau B (démarche qualité structurée).

« Cette note a été une déception, car les professionnels avaient beaucoup travaillé », reconnaît Matthieu Lebleu.

Cependant, une **enquête de satisfaction** menée juste avant l'évaluation par un étudiant alternant a montré que **90 % des travailleurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits** de leur accompagnement. L'un des points forts relevé par les évaluateurs était d'ailleurs "**un accompagnement de qualité favorisant l'inclusion**".

Avant de quitter l'établissement, nous avons rencontré **Hélène Petit**, très investie dans cette démarche qui nous confie que, malgré la déception de la note :

« Cette évaluation a permis un vrai temps de parole aux personnes accompagnées et leur a donné une place centrale. Grâce à elle, nous allons encore progresser ! »

Anne Thierry et Chantal Muller, administratrices



ALGED et troubles du neurodéveloppement : innover pour mieux accompagner

Depuis quelques années, sous l'influence des sciences cognitives et des recherches sur le neurodéveloppement, les pratiques basées sur une approche comportementale sont devenues la référence en matière d'accompagnement des personnes atteintes d'un Trouble de la Déficience Intellectuelle (TDI) et plus généralement de Troubles du Neuro-Développement (TND). A ce titre, les instances de pilotage du secteur médico-social (CNSA¹, HAS² et Autorités de Contrôle et de Tarification³) nous invitent à mobiliser ces nouveaux référentiels et à enrichir les compétences des professionnels de l'accompagnement. Or, le changement de modèle est majeur. En effet, ces approches comportementales ont rarement été abordées dans les cursus initiaux de formation et n'avaient jusqu'à présent, pas suffisamment fait partie des priorités de nos plans de formation. Il devenait donc nécessaire de déployer et piloter un vaste programme de formation "mise à niveau" pour l'ensemble des acteurs de l'association.

Petit détour par la Recommandation des Bonnes Pratiques sur les Troubles du Développement Intellectuel (TDI)

En juillet 2022, une nouvelle Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles⁴ a été éditée par la Haute Autorité de Santé. Ce document co-construit par des usagers, des familles, des experts (scientifiques) et des professionnels de terrain pose les fondamentaux de l'accompagnement des personnes atteintes de Troubles de la Déficience Intellectuelle. Résolument tournées vers une perspective optimiste, ces "Recommandations" visent l'inclusion et l'autodétermination. Ce document est une véritable ressource en matière de pratiques professionnelles. Il vient repréciser les objectifs de l'accompagnement : permettre à chaque personne de mieux comprendre son environnement pour gérer sa vie quotidienne, développer sa participation sociale, communiquer, s'informer... et agir.

L'évolution du travail éducatif

Le travail éducatif évolue en permanence et demande aujourd'hui aux professionnels de développer de nouvelles compétences. Leur mission s'enrichit avec l'intégration :

- ↗ d'outils d'évaluation leur permettant d'ajuster les objectifs, les outils et moyens d'accompagnement, en fonction des compétences fonctionnelles, sensorielles, cognitives et communicationnelles de chaque personne accompagnée
- ↗ d'activités d'apprentissage structurées afin de favoriser l'acquisition d'une autonomie dans la vie quotidienne,
- ↗ l'adaptation des espaces et des repères temporels (planning)
- ↗ la mise en place d'une communication adaptée Ces évolutions visent à mieux comprendre les besoins et les ressources de chaque personne.

S'associer pour être plus innovant

Pour construire ce programme ambitieux, l'ALGED a sollicité Acolea Développement, organisme de formation créé par Acolea, opérateur majeur du social et médico-social sur le département. Notre choix s'est porté sur cet organisme, pour :

- ↗ ses capacités d'innovations (Codéveloppement⁵ professionnel, capsules vidéo...), - la possibilité de mise en synergie de nos compétences mutuelles (intégration d'expertises ALGED au sein des programmes),
- ↗ sa faculté à déployer des formations sur-mesure (spécificités métiers, prise en compte des programmes antérieurs). ACOLEA Développement est également en capacité de mobiliser un large réseau de professionnels experts pour former massivement l'ensemble des professionnels de l'ALGED.

AU COUPE VERRE
04 78 02 78 48 - 06 83 09 57 82
aucoupeverre@gmail.com



1 Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

2 Haute Autorité de Santé

3 Métropole de Lyon, Département du Rhône, ARS

4 L'accompagnement de la personne présentant un Trouble du Développement Intellectuel Volet 1 (RBPP juillet 2022 HAS)

5 Le codéveloppement est une approche de formation innovante, qui réunit des personnes rencontrant les mêmes problématiques. Ce format fait appel à l'intelligence collective pour trouver des solutions à des problèmes communs grâce à l'écoute et le témoignage de chacun des participants.



Le programme d'acquisition de compétences se déroule en deux phases. La première comprend un ou deux jours de formation (suivant les postes occupés "administratif" ou "accompagnant éducatif-santé"). L'objectif est de sensibiliser aux spécificités et aux besoins du public accompagné ainsi qu'aux référentiels d'intervention.

Une seconde séquence composée de 10 séances de deux heures de Codéveloppement⁵ formateur, permettra aux professionnels, à partir de situations concrètes, d'explorer plus précisément certaines thématiques (autodétermination, prise en compte des singularités, vie intime, affective et sexuelle, santé, communication, comportements-défis, habiletés sociales...), de découvrir des outils d'accompagnement et de construire ensemble des solutions concrètes face aux difficultés rencontrées... Cette approche leur donnera la possibilité d'ancrer leurs connaissances sur les TND dans les réalités de terrain, en favorisant une approche contextualisée et créatrice.

Et ensuite

Une fois l'ensemble des personnels formés, chaque établissement pourra déployer en fonction de ses besoins et de son actualité, la suite du programme, avec des formations spécifiques plus complètes. Concrètement, il est attendu la mise en place et l'utilisation dans le quotidien d'outils de communication adaptés, d'une structuration de l'environnement (routines, planning....), d'ateliers d'apprentissage pour gagner en autonomie, mais également une baisse des comportements-défis (violence à l'égard de soi ou d'autrui) et au final une meilleure qualité de vie pour tous : les personnes concernées et leurs familles ainsi que les équipes d'accompagnement du quotidien.

Il faut reconnaître que ce changement est majeur, qu'il nécessite du temps et une implication de l'ensemble des personnels de l'ALGED pour pouvoir mettre en place un environnement cohérent et en bénéficier au quotidien.

Estelle Genissel, directrice du site Le Tremplin, du site du Val d'Orion et du SAMSAH

*La restauration
loin des clichés!*

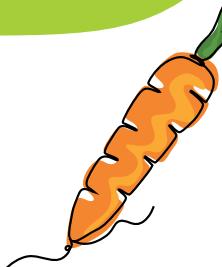
Medirest partenaire de l'ALGED allie bienveillance, empathie et responsabilité avec une mission claire : apporter au quotidien réconfort et plaisir aux convives par des repas savoureux et des moments de vie.

Notre restauration repose sur des équipes dévouées, une expertise culinaire et une adaptabilité constante.



Nouveautés à l'ALGED

Nouvel atelier hors-les-murs : la légumerie



Une organisation professionnelle pleinement inclusive

Depuis quelques mois, une équipe de l'ESAT La Roue est en charge de la légumerie de la cuisine centrale de Caluire.

Sous la supervision de Christelle Perrier, monitrice d'atelier, 4 ouvriers, Pierre-Yves, Caroline, Nicolas et Christophe, y travaillent à temps plein, tandis que Héloïse et Moktar interviennent en rotation tous les quinze jours. Pour garantir la continuité du service, Victoire, Erwan et Marie-Cécile peuvent renforcer l'équipe en cas d'absence, et Sébastien, second moniteur formé, assure le relais si nécessaire. Kamel, quant à lui, intervient à la plonge en binôme avec un salarié de la cuisine centrale.

Tous les ouvriers ont suivi une **formation à la réglementation HACCP** (Hazard Analysis Critical Control Point), leur permettant de maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire exigées en restauration collective.

Chaque matin, ils participent à la mise en place et à la programmation des machines professionnelles, Christelle tenant à préserver un **haut niveau d'autonomie** dans l'organisation du travail.

Des tonnes de légumes... et autant de compétences !

La cuisine centrale s'approvisionne actuellement en **légumes biologiques**, qui seront prochainement fournis par une **ferme bio partenaire**. Leur transformation suit un **processus rigoureux**, adapté à chaque produit :

- > Pommes de terre, concombres, courgettes : épluchées, lavées, rincées mécaniquement puis vérifiées à la main - 150 à 300 Kg traités par jour !
- > Melons : lavés et épluchés intégralement à la main
- > Radis, menthe et thym : lavage, tri, effeuillage manuel
- > Salades, brocolis : retrait du trognon puis lavage...

Avant l'intégration d'un nouveau légume, des **tests sont réalisés en amont** avec les moniteurs, la responsable de production et même les fournisseurs.

Une fois préparés, les légumes sont **conditionnés dans de grands bacs étiquetés et datés**, puis stockés en **zone froide tampon**, prêts à être cuisinés.

Une dynamique d'équipe remarquable

Prise de poste dès 6h45, **repas organisés** : les ouvriers ont le choix de déjeuner à la cuisine centrale ou de rentrer chez eux.

Grâce à des plannings clairs, mis en place par Christelle, le fonctionnement est bien rodé – mais ici, c'est avant tout l'esprit d'équipe qui prime.

« Si un ouvrier n'a pas fini sa tâche, un autre vient spontanément l'aider. »



Les compétences développées sont nombreuses : **autonomie, communication, entraide, coordination**. Les ouvriers sont ponctuels, motivés, respectueux... et ne souhaitent pas retourner à l'ESAT ! Des temps d'échanges quotidiens permettent de faire le point sur le travail et sur le ressenti de chacun.

Une inclusion réussie

L'intégration avec les salariés de la cuisine centrale s'est faite **naturellement. Soutien, complicité et humour** sont au rendez-vous.

Un exemple marquant : l'un des ouvriers pratique la zumba... tout comme un salarié de la cuisine ! De là est née l'idée d'un petit spectacle commun en fin d'année. Une belle illustration de la solidarité qui se vit au quotidien.

Au-delà de ce travail sur les légumes, c'est la **confiance, la fierté et la reconnaissance mutuelle** qui grandissent chaque jour dans ce nouvel atelier.

Chantal Muller, administratrice

TÉMOIGNAGES DES OUVRIERS DE LA LÉGUMERIE



Pierre-Yves :

« C'est bien ici, et l'atelier légumerie me plaît. Je veux rester longtemps. Il faut que j'arrive à l'heure et je fais beaucoup d'efforts en pensant à la monitrice et à l'équipe. »

Christophe :

« J'avais envie de changement et la légumerie est arrivée au bon moment. C'est un atelier qui me plaît et je m'y sens bien. »

Nicolas :

« Moi aussi, je voulais changer d'atelier. Avant, j'étais chez Renault Trucks. Ici, ça m'intéresse et je m'adapte bien. En plus, ce n'est pas loin de chez moi. »

Kamel :

« C'est un bon projet, intéressant. Christelle mène bien le projet avec les travailleurs en situation de handicap. »

Caroline :

« Je trouve ce projet important pour moi car il m'aide à être dans le milieu ordinaire. C'est un très beau projet : avant, j'étais à Max Saveur à Hélène Rivet, et aujourd'hui, ça m'aide à rester dans la vie active. »

L'ALGED rejoint la Plateforme Emploi Accompagné 69

Un partenariat pour renforcer l'inclusion professionnelle

L'ALGED fait un pas décisif en rejoignant la Plateforme Emploi Accompagné 69 en tant qu'opérateur, grâce à l'engagement de son Service d'Insertion Professionnelle (SIP). Ce dispositif national a pour ambition de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, tout en offrant un appui concret aux employeurs.

Focus sur la Plateforme Emploi Accompagné 69 (PEA69)

Elle a été mise en place en juillet 2022, sous le pilotage de LADAPT. Elle regroupe depuis le 1er septembre 2025, 8 opérateurs dont l'ALGED et LA ROCHE, les 2 associations nouvellement entrées. Cette plateforme, avec une capacité de 313 places, œuvre pour des personnes vivant dans la Métropole de Lyon et dans le Rhône. Ce sont en majorité des chargés d'insertion professionnelle et des job coaches qui réalisent l'accompagnement. Les personnes accompagnées sont 52% en emploi et 48% en recherche d'emploi (chiffres 2025).

Un accompagnement souple, continu et sur-mesure

Il s'agit d'un double appui : accompagnement médico-social et soutien à l'insertion professionnelle. L'objectif est simple : permettre aux personnes de trouver un emploi rémunéré et de s'y épanouir durablement, en accompagnant également leurs employeurs.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, l'ALGED a signé une convention pour une prise en charge de **20 personnes, leur garantissant un accompagnement sans limite de durée.**

Concrètement, cela signifie que le chargé d'insertion "référent emploi accompagné" est l'interlocuteur unique pour soutenir ces personnes et leurs employeurs, aider à construire les projets professionnels, résoudre les difficultés, ajuster les aménagements, etc. Les 3 chargés d'insertion professionnelle du SIP sont mobilisés pour ce dispositif.

Une reconnaissance du travail du SIP... et une ouverture vers de nouveaux publics

Cette intégration marque une **reconnaissance du travail mené depuis des années par les équipes du SIP**. Elle permet également à l'ALGED de **s'ouvrir à de nouveaux bénéficiaires**.

- > **13 personnes supplémentaires**, orientées via une commission spécifique, bénéficieront directement d'un accompagnement vers ou en emploi **sans passer par un ESAT ou un parcours SIP classique**. Une nouvelle étape pour une société plus inclusive.
- > **7 personnes qui étaient déjà en emploi et accompagnées par le SIP selon la même méthode bénéficient d'une entrée sur la plateforme.**



Un accompagnement **vers** et **dans** l'emploi

Avec ce partenariat, l'ALGED réaffirme son engagement en faveur du droit à l'emploi pour tous. En rejoignant la Plateforme Emploi Accompagné 69, elle contribue à bâtir un modèle **où chacun peut travailler, évoluer et être soutenu selon ses besoins, sans rupture dans son parcours.**

Anne Thibert, cheffe de service

En résumé Comment ça marche ?

Pour qui ?

Personnes en situation de handicap en emploi ou en recherche d'emploi

Pour quoi ?

Trouver un emploi et/ou être accompagnées une fois embauchées

Le rôle de l'ALGED

Accompagner 20 personnes dont 13 nouvelles, et leurs employeurs

Pour en savoir plus : urlr.me/QUEDwz

toutes les informations sont déjà dans l'article et le reste va évoluer





Quand le dialogue se complique... à qui faire appel ?

Médiateur ou médiatrice, personne qualifiée, défenseur des droits : des ressources au service du respect et de l'écoute

Depuis plus d'un an, l'**ALGED** propose l'intervention d'une **médiatrice** afin de favoriser le dialogue et d'accompagner la **résolution des désaccords**. Quel est exactement son rôle ? Et en quoi se distingue-t-elle d'une **personne qualifiée** ou du **défenseur des droits** ?

Le rôle de la médiatrice à l'ALGED

Elle a pour mission de **prévenir et d'apaiser les tensions** qui peuvent survenir entre les différents acteurs de l'association : familles, personnes accompagnées, salariés, partenaires... Elle intervient comme **un tiers neutre et bienveillant**, pour aider chacun à renouer le dialogue et à trouver ensemble des solutions équilibrées.

Son action s'appuie sur quatre grands principes :

- **Neutralité et impartialité** : la personne médiatrice n'est ni juge ni arbitre, elle facilite l'échange.
- **Dialogue et écoute** : elle aide chacun à exprimer ses besoins et à mieux comprendre l'autre.
- **Recherche de solutions partagées** : elle accompagne vers des accords cohérents et acceptés par tous.
- **Respect des valeurs de l'ALGED** : les solutions sont construites dans le cadre et l'esprit associatif.

Avant de faire appel à la personne médiatrice, il est recommandé de **dialoguer d'abord avec la direction** de l'établissement ou du service concerné. La médiation peut ensuite être demandée **si la réponse apportée à une réclamation ou une plainte ne vous satisfait pas**.

Pour cela, il suffit d'écrire à : qualite@alged.com

la personne médiatrice peut refuser une demande si elle estime que la médiation n'est pas adaptée à la situation.

Elle intervient uniquement pour des **situations individuelles**.

Les demandes collectives sont, quant à elles, **traitées en Conseil de la Vie Sociale (CVS)**.

Le rôle d'une personne qualifiée

Une **personne qualifiée** est une **intervenante extérieure** que toute personne accompagnée (ou son représentant) peut contacter si elle estime que ses droits ne sont pas respectés ou si elle rencontre des difficultés avec son établissement.

Elle est indépendante de l'association et de l'établissement.

Son rôle est d'aider à trouver une solution juste et respectueuse pour toutes les parties.

La personne qualifiée peut :

- aider l'usager à **comprendre ses droits** et à **formuler ses demandes**,
- **accompagner** une réclamation ou un désaccord avec l'établissement,
- **faciliter** le dialogue entre l'usager, sa famille et l'équipe,
- **informer les autorités de contrôle** (Département ou ARS) si un droit n'est pas respecté.

Retrouvez leurs contacts et la démarche pour faire appel à une personne qualifiée directement sur le site de l'**ARS Auvergne Rhône-Alpes**. (<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/personne-qualifiee-role-et-saisine-par-les-usagers-des-etablissements-medico-sociaux-relevant-de>)

Comment la saisir ?

1. Choisir une personne sur la liste ci-dessus.
2. Lui écrire directement (mail ou courrier).
3. Elle prendra contact avec vous pour comprendre la situation et vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez aussi envoyer une demande à :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Dispositif "Personne qualifiée"

241 rue Garibaldi – CS 93383 – 69418 Lyon Cedex 03

04 27 86 57 97

Références du Code de l'action sociale et des familles

- Article L311-3 : droits fondamentaux des personnes accompagnées.
- Article L311-5 : droit de faire appel à une personne qualifiée pour faire valoir ses droits.

Le rôle du Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante de l'État chargée de veiller au respect des droits et libertés fondamentales de chaque citoyen.

Son intervention est gratuite, confidentielle et ouverte à tous.

Ses principales missions

Le Défenseur des droits peut être saisi dans plusieurs situations :

- **Discrimination** : lorsqu'une personne est traitée injustement en raison de son origine, son sexe, son handicap, son âge, sa religion, etc.
- **Relations avec les services publics** : en cas de difficulté pour accéder à une administration, une prestation sociale ou un service public.
- **Droits de l'enfant** : si un enfant ou sa famille estime qu'un droit n'est pas respecté.
- **Lanceur d'alerte** : pour protéger les personnes signalant des faits graves dans l'intérêt général.
- **Déontologie de la sécurité** : en cas de comportement inapproprié de la police, de la gendarmerie ou d'un service de sécurité.

Les délégués du défenseur des droits dans le Rhône

Des délégués bénévoles assurent des permanences pour informer, écouter et aider à constituer un dossier de saisine. Ils peuvent aussi orienter vers d'autres organismes compétents.

Ces délégués vous reçoivent gratuitement, sur rendez-vous. Ils peuvent vous écouter, conseiller, orienter ou vous aider à déposer un dossier.

Pour aller plus loin

Officiel : www.defenseurdesdroits.fr

09 69 39 00 00 (prix d'un appel local)

Annuaire complet des délégués : accessible depuis la rubrique "Trouver un délégué près de chez vous" :

www.defenseurdesdroits.fr/69-rhone

-Loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011,

-Code général de la fonction publique et Code pénal (protection des lanceurs d'alerte)

www.tela-asso.fr

tela
Tourisme et loisirs adaptés

07 83 48 28 40

Plâtrerie Peinture Faux plafond Revêtement de sol

ATELIER
AVRIL & **F**ILS
- Depuis 1985 -

www.atelieravrilefils.fr

✉ Siège : 6 allée Henriette, 69005 Lyon
↗ Atelier : 30 rue Seguin, 69002 Lyon
✉ contact@atelieravrilefils.fr ☎ 04 87 25 97 29

INTERVENTIONS SUR LYON ET SA RÉGION

SUPERN★VA
CRÉATEUR DE VOYAGES POUR TOUS

SÉJOURS ADAPTÉS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Réservez votre séjour 2026 dès maintenant !

04 77 73 04 90 - www.sejours-adaptes.com

Soutenir les aidants Une priorité pour l'équipe mobile du Val d'Ozon

Première "capsule répit" : un moment d'échanges pour les aidants avec l'équipe mobile du Val d'Ozon

Suite à une enquête réalisée auprès des aidants de l'ALGED, l'équipe mobile du Val d'Ozon a organisé son tout premier **atelier collectif à destination des aidants**, intitulé Capsule Répit, mardi 14 octobre 2025.

Cette première rencontre portait sur une thématique essentielle : **l'épuisement des aidants**. L'objectif était de mieux comprendre ce phénomène, d'en identifier les signaux d'alerte et de savoir comment prévenir et agir face à la fatigue physique et psychologique que peuvent ressentir les proches accompagnants.

Cinq aidants ont répondu présent à cet appel. Très vite, le groupe a adhéré à la démarche, donnant lieu à des échanges **dynamiques, bienveillants et constructifs**. Ce moment de partage a mis en lumière la **solidarité et la compréhension mutuelle** qui existent entre personnes confrontées à des réalités similaires - une véritable bouffée d'oxygène pour chacun.

À la suite de ce premier atelier, un **nouveau temps de rencontre** sera proposé prochainement, sur un thème choisi directement par les participants.

L'équipe mobile du Val d'Ozon se réjouit du succès de cette première "Capsule Répit" et espère que ces temps autour de problématiques choisies et d'échanges entre pairs pourront bénéficier à tous les aidants du territoire et de l'association.



Capsule répit *l'épuisement des aidants*

Mardi 14 octobre

14h à 16h30 - Tiers Lieu de santé de Givors
1bis Quai des Martyrs du 8 février 1962, 69700 Givors

Animé par Caroline Proust, psychologue, Sophie Cigolotti & Edith Dreyer-Dufer, assistantes de service social

Échanges, bienveillance et ressources concrètes

Pour faciliter votre participation, une éducatrice de l'équipe mobile prend soin de votre proche

Inscrivez-vous :
• as.valdozon@alged.com
• 06 58 77 76 68



Le Val d'Ozon présent au premier Forum des Aidants de Givors

Le jeudi 16 octobre, l'**équipe mobile du Val d'Ozon** a participé au **Forum des Aidants de Givors**, aux côtés de nombreux partenaires locaux.

Cet événement, une **première sur le territoire givordin**, a offert un cadre privilégié, favorisant les échanges entre les professionnels, les associations et les aidants du secteur. Les discussions ont permis de **renforcer les liens existants** et de **mieux identifier les besoins concrets** des aidants du territoire, acteurs essentiels du quotidien de leurs proches en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Organisé en collaboration avec la **Mairie de Givors**, la **Métropole Aidante**, la **Maison de la Métropole** et le **PCPE Syrius**, ce forum a marqué une **étape importante** dans la mobilisation collective autour du soutien aux aidants.

Edith Dreyer-Dufer,
Conseillère en Économie Familiale et Sociale et
Sophie Cigolotti,
contrat de professionnalisation
assistante de service social

Retrouvez les 3 webinaires
de l'ALGED à destination des aidants :
<https://urlr.me/k4gXar>

Des habitats qui ouvrent des horizons

L'habitat accompagné se réinvente à l'ALGED : de la résidence à la colocation

Quitter le foyer, prendre son envol, avoir ses clés, construire sa vie d'adulte...

Une étape décisive que l'ALGED accompagne désormais à travers plusieurs projets habitats innovants. Résidence Attique, habitat inclusif de Vaise, maison partagée de M. et Mme Guirouvet, et bientôt six nouvelles places pour jeunes adultes au FAM du Val d'Ozon : quatre initiatives, quatre manières d'allier autonomie, liberté et solidarité.

- 1- Résidence Attique : pour apprendre à de jeunes adultes, l'indépendance
- 2 -Habitat inclusif à Vaise : libre, mais pas seul
- 3 - « L'Atelier » à Tassin : un lieu à vivre et à partager
- 4 - Six places pour jeunes adultes au FAM au Val d'Ozon



Résidence Attique : pour de jeunes adultes

Depuis septembre 2025, l'ALGED a ouvert au 6^{ème} étage à La Providence, la **Résidence Attique**, un habitat innovant pensé pour accompagner six jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans, présentant des troubles du neurodéveloppement ou des troubles psychiques, vers une plus grande autonomie.

Une évolution nécessaire

Depuis de nombreuses années, l'ALGED avait mis en place, à La Providence, un Foyer Appartement, où de petits groupes de personnes apprenaient à devenir autonomes au quotidien : préparer leurs repas, entretenir leur logement, gérer leur linge... L'objectif était de les préparer à une vie en appartement « ordinaire ». Avec le temps, ce dispositif a montré ses limites : la vie collective à trois, quatre ou cinq n'était pas toujours simple et beaucoup de résidents restaient finalement au foyer.

Pour mieux répondre aux besoins actuels, le concept a été entièrement repensé. La Résidence Attique prend ainsi le relais, offrant à chaque résident un cadre plus adapté, respectueux des rythmes et des projets de chacun.

Un accompagnement global et limité dans le temps

La résidence a pour vocation de conjuguer **autonomie et participation sociale**. Elle propose un accompagnement à plusieurs niveaux :

- **Santé et bien-être** : coordination avec des professionnels extérieurs (médecins, psychologues, CMP, GEM...), ateliers santé et bien-être, sensibilisation à la vie affective et sexuelle.
- **Autonomie au quotidien** : apprentissage des gestes de la vie domestique, gestion des imprévus, soutien à la prise de décision, développement des habiletés sociales.
- **Vie sociale et citoyenne** : accès aux droits, démarches administratives, co-construction du projet personnalisé, découverte du travail (ESAT, mission locale, milieu ordinaire), participation à la vie culturelle et associative du quartier (MJC, médiathèque, Maison pour tous, associations locales).

DOSSIER

HABITATS

Cet accompagnement est **limité dans le temps** : la durée du séjour est fixée à **trois ans**. Au terme de cette période, une évaluation des compétences de la personne accompagnée est réalisée. Selon les résultats, il est décidé si elle est prête à vivre de manière autonome ou si une orientation vers un foyer reste préférable.

L'équipe pluridisciplinaire de la résidence (éducateurs, psychologue, infirmière, partenaires extérieurs) assure un suivi attentif, en lien avec les familles et les proches.

Un encadrement sécurisant

L'accompagnement repose sur une **équipe pluridisciplinaire** composée de 5 éducateurs, d'un veilleur de nuit, d'une assistante sociale et d'une infirmière, à temps partiel. Une **coordinatrice** supervise le dispositif, garantissant la cohérence des interventions et le bon fonctionnement quotidien pour les jeunes adultes accompagnés.

Modalités de recrutement et équipe d'accompagnement

Les jeunes adultes accompagnés ont été admis sur la base d'une **orientation, délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), vers un Foyer de Vie**. L'âge a également été retenu comme critère, dans une volonté affirmée de **répondre au dispositif "zéro sans solution" en lien avec l'esprit de l'amendement Creton**. L'objectif était de proposer une solution adaptée à ceux qui ne peuvent plus rester en établissement pour enfants mais n'ont pas encore de place dans les structures pour adultes.

Un cadre pensé comme à la maison

La Résidence Attique entièrement rénovée offre un environnement moderne et chaleureux, conçu pour allier confort individuel et convivialité :

- ↗ **6 chambres individuelles de 20 m²**, équipées d'une salle d'eau et de WC privatifs que les résidents peuvent meubler et décorer s'ils le souhaitent, sinon la résidence meublera la chambre avec un mobilier basique.
- ↗ une **buanderie** avec lave-linge et sèche-linge.
- ↗ une **cuisine moderne** et un **salon spacieux**, ouvrant sur un balcon.

Comme le souligne Maud Fradin, cheffe de service :

« Pour l'aménagement des espaces communs, nous avons voulu éviter l'ambiance institutionnelle des foyers. Les meubles ont été choisis comme chacun le ferait pour son propre intérieur, afin que les résidents se sentent vraiment chez eux. »

Un tremplin vers l'avenir

La Résidence Attique est bien plus qu'un lieu d'hébergement : elle constitue un **tremplin vers une vie adulte épanouie**, où chaque résident peut développer ses compétences, exprimer son projet de vie et trouver sa place dans la société.



AVL Association Vacances Loisirs

Vacances adaptées En petit groupe !

WWW.AVL42.ORG

04 77 47 40 00

Pour personnes ayant une déficience intellectuelle
parfois associée à un handicap moteur

2

Habitat inclusif à Vaise, libre mais pas seul « Ma Coloc' » : une cohabitation solidaire à Lyon Vaise

L'ALGED porte actuellement un projet d'habitat inclusif baptisé « Ma Coloc' », qui réunit à Vaise des personnes en situation de déficit intellectuel ou de handicap psychique et des étudiants prêts à s'engager dans une colocation solidaire.

L'habitat inclusif s'adresse « aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes (...) assorti d'un projet de vie sociale et partagée. » (Article L.281-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

À mi-chemin entre le logement ordinaire et l'hébergement en établissement, l'habitat inclusif propose une nouvelle manière d'habiter. Les résidents, seuls ou en couple, disposent de leur espace privatif tout en partageant des temps de vie et des espaces communs. Ces logements favorisent l'autonomie, la sécurité, le lien social et la participation active à la vie du quartier. Ils reposent sur trois principes essentiels :

- **le libre choix** : aucune orientation médico-sociale n'est nécessaire.
- **un véritable "chez soi"** : c'est la résidence principale de la personne, pleinement inscrite dans la cité.
- **la participation** : chacun vit individuellement tout en construisant un "vivre ensemble" au quotidien.

Dans ce cadre, les habitants peuvent bénéficier de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

Les **habitats inclusifs sont financés par la Métropole**, dans le cadre d'appels à projets spécifiques – c'est le cas de « **Ma Coloc'** » à Vaise, pour lequel l'ALGED a obtenu un financement dédié

Ouverture : **septembre 2025**

Adresses :

37 bis rue de Saint-Cyr – Lyon 9
13/15 rue de la Claire – Lyon 9



Public accueilli :

- 10 adultes en situation de déficience intellectuelle ou handicap psychique, avec ou sans troubles associés
- 4 étudiants souhaitant vivre une expérience de colocation inclusive

Les logements

(au sein d'une copropriété de droit commun) :

- 4 appartements T5 pour 3 personnes (dont 1 étudiant par logement)
- 1 T3 pour 2 personnes
- 1 T2 aménagé en espace partagé

L'animation et la coordination sont confiées à une personne salariée de l'ALGED, chargée d'insertion. Présente au quotidien, elle veille à créer du lien entre les colocataires, à tisser des relations avec le voisinage et à faire évoluer le projet de vie sociale et partagée.

L'inauguration de cet habitat inclusif a eu lieu le **1^{er} décembre**, alors que la revue était déjà sous presse. Et ce n'est qu'un début... **d'autres projets d'habitats inclusifs sont déjà en préparation.**

Les atouts de « Ma Coloc' » :

- **Autonomie**
Je suis co-locataire : je vis chez moi.
- **Partage**
Je ne suis jamais seul si je ne le souhaite pas.
- **Souplesse**
Je choisis mes accompagnements à domicile.
- **Économie**
Le loyer est allégé car partagé.
- **Participation**
Le projet de vie commune est écrit par les habitants eux-mêmes.



3 « L'Atelier » à Tassin, un lieu à vivre et à partager

À Tassin-la-Demi-Lune, un projet unique a vu le jour : une **cocolocation solidaire**, un espace associatif et des bureaux partagés. Portée par Monsieur et Madame **Guirouvet**, cette initiative illustre comment un projet immobilier est devenu un **projet de société**.

M. et Mme Guirouvet : « D'une simple recherche de bureaux... à un véritable projet de vie »

«Au départ, nous cherchions simplement des bureaux», racontent-ils. « Mais nous ne voulions pas d'un immeuble tertiaire classique : nous avions envie d'un lieu vivant, chaleureux, mêlant plusieurs usages.

Le déclic s'est produit lors de la visite d'une maison entièrement à rénover, avec un ancien atelier au fond du jardin. L'atelier s'est tout de suite imposé comme notre futur espace professionnel. Restait la maison... Que pouvait-elle devenir ?

Les discussions avec des amis, puis avec plusieurs professionnels de l'ALGED - Étienne Desmaison, Noémie Allart et Catherine Chaize - ont joué un rôle déterminant. Peu à peu, l'idée d'une cocolocation s'est imposée. Le projet a pris une dimension humaine, bien au-delà de ce que nous avions imaginé.

La localisation, à deux pas de la gare et des arrêts de bus, s'est révélée idéale pour accueillir de futurs colocataires. Et nous avons un attachement fort à ce quartier de Tassin Bourg, convivial et à taille humaine.

Aujourd'hui, nous avons déjà partagé deux dîners collectifs. Et ces moments ont confirmé tout le sens du projet : discussions animées autour des résultats de l'OL, anecdotes sur le travail d'Ambroise dans la troupe de théâtre de l'ALGED, récits du quotidien à l'ESAT de Matthieu et Fabien, la fierté de Souleymane partageant sa passion pour son métier de soudeur, le talent de Lésia pour le jardinage permettant au jardin d'être embellie tout l'été par ses soins... »

Un écosystème en trois volets

1 L'Atelier : un espace professionnel et citoyen

- Deux bureaux fermés et un grand open space
- Un lieu de travail, mais aussi un espace associatif partagé. Une manière d'inscrire la solidarité au cœur de l'activité économique

2 Une Maison : 3 espaces de vie

- Une cocolocation pour trois travailleurs d'ESAT de l'ALGED : Ambroise (acteur de la troupe Insolite Fabriq - ESAT Hélène Rivet), Matthieu et Fabien (travailleurs à l'ESAT Didier Baron). Comme tout candidat, ils ont passé un entretien pour exprimer leurs motivations et participé à des ateliers autour du « vivre ensemble », animés par Catherine Chaize, chargée d'insertion à l'ALGED. Ils sont suivis par des professionnels du SAVS.
- Une cocolocation solidaire accueillant deux jeunes travailleurs migrants ainsi qu'une maman ukrainienne et ses deux enfants.



➤ **Un local polyvalent**, déclaré comme surface d'habitation mais aménagé pour accueillir ponctuellement des réunions, ateliers ou activités collectives, au profit d'associations.

3 Un jardin partagé

Pensé comme un lieu de rencontre et de convivialité : potager, barbecue, détente... Un espace où colocataires, voisins et bénévoles peuvent jardiner, échanger ou faire la fête.

Une rénovation responsable

Sobriété, durabilité, respect du bâti existant : l'ensemble du projet a été conçu dans une logique écologique et sociale.

- Isolation thermique par l'extérieur pour limiter les déperditions d'énergie
- Aménagements accessibles, évolutifs, pensés pour durer
- Mobilier chiné et réinventé grâce à la ressourcerie de l'ESAT Didier Baron, repeint aux couleurs de la maison par les travailleurs eux-mêmes, donnant au lieu une âme unique

Un habitat qui relie

En associant entreprise, habitat, solidarité intergénérationnelle et engagement associatif, le projet « L'Atelier » trace une voie nouvelle.

Il s'agit bien de loger trois travailleurs d'ESAT mais il s'agit surtout de **faire vivre une communauté**, où chacun trouve sa place, qu'il soit **travailleur protégé, salarié précaire, parent isolé, jeune en quête d'avenir, voisin curieux ou bénévole engagé**.

Témoignage de Matthieu, colocataire

« J'ai emménagé en juin, en même temps que mon copain Fabien. On travaille tous les deux à l'ESAT Didier Baron. Ambroise, lui, est acteur à Insolite Fabriq, il était déjà là depuis quelques semaines.

On a chacun notre chambre avec notre salle de bains, ça nous permet d'être tranquilles quand on veut. Et on partage le reste : la cuisine est moderne, il y a tout dedans : plaques électriques, four, micro-ondes, frigo, vaisselle, plein de placards. On a aussi deux salons pour se poser.

Pour le ménage, on s'est fait un planning. Pour les courses, chacun achète ce qu'il veut et on range dans nos étagères.

On a aussi un lave-vaisselle, un lave-linge et un sèche-linge, ça c'est pratique. Et puis dehors, il y a un petit jardin avec des tables et des chaises, on peut s'y reposer quand il fait beau. Franchement, on est bien ici.

Avec Fabien nous avons fait une fête pour prendre la crémailleuse, nous avons invité 37 personnes, de la famille et des amis. C'était super !»



Une nouvelle unité pour jeunes adultes au Val d'Ozon



À partir de janvier 2026, le Foyer d'Accueil Médicalisé Michel Eyssette, ouvrira 6 nouvelles places destinées à de jeunes adultes atteints de Troubles de la Déficience Intellectuelle (TDI), actuellement accompagnés en IME sous amendement Creton.

Les jeunes admis bénéficient d'une **orientation en EAM** (Etablissement d'Accueil Médicalisé) délivrée par la MDPH. Ils sont âgés de 19 à 31 ans. Ce projet, porté depuis mars 2025 par le **Département du Rhône** et **l'Agence Régionale de Santé**, vise à offrir une solution adaptée à des jeunes pour qui le passage à la vie adulte nécessite un accompagnement renforcé, à la fois éducatif et médicalisé.

Pour accueillir ces nouveaux habitants, des **travaux d'aménagement** importants sont en cours. Le Service d'Accueil Temporaire (SAT), actuellement présent sur le site, sera transféré dans un bâtiment modulaire de 10 places. **Les anciens locaux du SAT seront entièrement repensés**: les 8 chambres existantes seront remplacées par 6 chambres individuelles plus spacieuses et confortables, chacune dotée d'une salle de bains et de toilettes privatives. Un espace d'apaisement viendra compléter l'unité pour favoriser le bien-être et la sérénité des jeunes accueillis.

Afin de garantir un accompagnement de qualité, 6 nouveaux professionnels seront recrutés et formés aux spécificités des Troubles du Neuro-Développement, notamment aux repères spatio-temporels, aux particularités sensorielles et à la Communication Alternative et Améliorée (CAA).

Ces futurs accompagnants éducatifs et sociaux (AES) ou moniteurs-éducateurs auront pour mission de soutenir les jeunes dans leur vie quotidienne et de les accompagner sur le chemin de l'autonomie.

L'accompagnement de jeunes : un changement de culture

Jusqu'à présent, le projet d'établissement du Val d'Ozon était centré sur l'accompagnement de personnes vieillissantes. Avec l'arrivée de ces jeunes adultes, c'est tout le projet d'établissement qui sera **redéfini et dynamisé**.

Il ne s'agira plus seulement de maintenir les acquis, mais bien de **favoriser les apprentissages, de développer l'autonomie et l'autodétermination**, et, lorsque cela est possible, d'encourager **l'inclusion** dans la cité, en lien avec les projets personnalisés.

La **transition entre l'enfance et l'âge adulte** fera l'objet d'un travail spécifique, mené en partenariat avec les familles et les équipes des IME d'origine. Les outils de communication utilisés en IME seront repris et adaptés pour assurer une continuité des repères et la même qualité d'accompagnement.

Une dynamique partagée au sein de l'établissement

Les résidents actuels, tous vieillissants, se montrent curieux et intéressés par l'arrivée prochaine de ces jeunes. L'équipe du Val d'Ozon prépare activement cette **cohabitation intergénérationnelle**, en accompagnant les personnes dans cette évolution. Ce travail collectif permettra de **favoriser les échanges, le partage d'expériences** et la **création de nouveaux liens** au sein de l'établissement.

Cette ouverture marque une **évolution importante pour le Val d'Ozon**, qui poursuit ainsi la mission de l'ALGED : **accompagner les parcours de vie** des personnes en situation de handicap, en adaptant ses réponses aux besoins et aux aspirations de chacun, tout au long de la vie.

Le Saviez-vous ?

La lettre d'information de l'ALGED, c'est aussi pour les personnes accompagnées

Dans la lettre d'information, je peux :

- > lire des **nouvelles** des établissements et des services de l'ALGED
- > découvrir des **idées utiles** pour la vie de tous les jours
- > connaître les **prochaines dates importantes**

Alors, pour recevoir la lettre d'information de l'ALGED sur mon mail,

je clique sur ce lien : <https://public-alged.ageval.fr/form-341957>

Et je remplis le petit document.



FALC

Ce document a été lu et corrigé par Amandine et Mélanie du SAJ de l'Ile Barbe, Jean-Baptiste et Raphaël de l'ESAT Didier Baron.



Une fête de l'été 2025 chaude et joyeuse

Bowling, tir à la carabine, chamboule-tout : il y en avait pour tous les goûts. Organisée à nouveau sur le site du Tremplin, **le 22 juin**, elle a été l'occasion de retrouvailles chaleureuses et appréciées par toutes les familles et les personnes accompagnées, en particulier les résidents des foyers. Après un excellent repas servi aux 200 convives grâce à l'efficace Dominique, Traiteur de Vaugneray et aux nombreux bénévoles du Comité des Fêtes, tout le monde a pris la direction des stands. A l'ombre des grands arbres du parc du Tremplin, très appréciée quand la chaleur atteignait les 35 degrés, la fête a battu son plein jusqu'à 17 h avec le tirage du loto. Merci à tous d'avoir participé à ce bon moment. Et merci aux nombreux bénévoles qui ont permis le succès de la fête.

Philippe Pitaud, administrateur



Ambiance cabaret et piste de danse à Caluire



Le samedi 11 octobre, la salle des Fêtes de Caluire s'est transformée en cabaret le temps d'une soirée. L'événement a rassemblé de nombreux participants venus partager un repas festif. Après un apéritif offert, les convives ont savouré un déjeuner animé par une série de spectacles hauts en couleur : chansons, tours de magie et danse country ont rythmé la soirée, entre rires et applaudissements. Les festivités se sont poursuivies par un après-midi dansant. Encore un beau moment de partage et de bonne humeur.

Un après-midi dansant à Saint-Genis-Laval

Dimanche 16 novembre, la salle d'Assemblée a résonné au son de musiques entraînantes ! De 14 h à 18 h, plus de 250 participants se sont retrouvés pour partager un moment festif, plein de bonne humeur. Sur la piste, les danses se sont enchaînées, les sourires étaient au rendez-vous, tout comme les pâtisseries, appréciées lors des pauses gourmandes.

Salon des vacances adaptées

10 janvier
2026



ESAT Hélène Rivet - Lyon 9
10h-12h // 14h-17h
Plus d'info sur www.alged.com

ALGED en mouvement

Un passage à l'ALGED (1993-2008)

Témoignage d'un engagement bénévole

Le témoignage de M. Nicolet retrace 15 années d'un engagement au service de l'ALGED. Porté par son expérience de parent et une vision profondément humaniste, il met en lumière l'importance du lien entre familles et professionnels, socle du secteur médico-social. Il plaide pour préserver l'esprit familial qui fait l'âme de l'Association.

Retrouvez le témoignage complet sur le site :
alged.com

Monsieur Nicolet a été administrateur, vice-président puis président de 1995 à 2005. Son parcours illustre une conviction simple : quand familles, professionnels et bénévoles avancent ensemble, tout devient possible.

Son histoire avec l'ALGED débute en 1975, quand sa fille Anne, rejoint l'IME de Caluire, puis l'ESAT et le foyer d'hébergement. **C'est en 1993**, à la demande du président Michel Eysette, qu'il s'engage pleinement et découvre la richesse du bénévolat associatif.

Entouré de femmes et d'hommes engagés, **il contribue à de nombreux projets**: création du CAT La Roue, reprise de l'Association Sainte Élisabeth, ouverture du Foyer Val d'Ozon, du Foyer Pierre Hédiard, des appartements de Vaise, du CAT Hélène Rivet ou encore du Nouveau Tremplin. Ces réalisations concrètes répondent à des besoins urgents, portées par une dynamique collective.

Sous sa présidence, l'ALGED développe aussi de nouveaux services : SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale), SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile), section jeunes, SIP (Service d'Insertion à la vie Professionnelle). Les échanges entre familles et professionnels nourrissent en permanence l'innovation et la réflexion sur les pratiques.

Convaincu de l'importance de valoriser chacun, **il renforce la formation, la communication interne et la reconnaissance du travail des équipes, tout en encourageant le dialogue social**. Il veille également à maintenir la vitalité associative à travers fêtes, rencontres et initiatives fraternelles.

En 2004, M. Nicolet reçoit la Légion d'honneur, qu'il dédie à toute l'Association. En 2008, il quitte le Conseil d'Administration, fier d'avoir contribué à cette aventure humaine.



Son vœu ultime : "que l'esprit de partenariat entre familles et professionnels, si précieux et si rare, continue de guider l'ALGED dans ses missions. Notre association est belle, rayonnante et respectée. Je fais confiance à ceux qui lui succèdent pour porter encore plus haut ses valeurs."



Saunier
Plâtrerie & Peinture

04 72 41 91 52
contact@saunier-peinture.fr

Le SAVS fête ses 30 ans en donnant la parole aux "spect-acteurs"

Trente ans d'accompagnement, d'écoute et d'engagement : le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'ALGED a célébré son anniversaire avec un bel esprit participatif.

La fête, organisée au SAVS de Lyon 9, a réuni de nombreuses personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels du service ainsi que plusieurs partenaires. Les invités ont pu écouter les discours du Maire du 9^e arrondissement de Lyon, du Président de l'ALGED et du Directeur Général, qui ont tous trois salué la qualité du travail mené depuis 3 décennies et l'importance du rôle du SAVS dans le soutien à l'autonomie des personnes.

Pour marquer cet anniversaire, l'équipe avait choisi une manière originale et profondément symbolique de célébrer l'autodétermination : des séances de **théâtre-forum**, inspirées des travaux d'Augusto Boal, créateur du Théâtre de l'Opprimé dans les années 1970.

Loin du spectacle classique où l'on regarde sans agir, ici le spectateur devient «spect-acteur» : il observe une situation problématique, puis est invité à intervenir, proposer, tester des solutions. Ce dispositif crée un espace vivant d'échanges, d'empathie et d'expérimentation collective, où l'on apprend ensemble à faire face aux injustices du quotidien.

Cette forme de théâtre participatif a permis à chacun - spectateurs comme acteurs - de s'interroger, de débattre et de proposer des pistes autour de situations de la vie quotidienne, où se jouent souvent les questions de choix, d'expression et de liberté personnelle.

Une belle manière de rappeler que, depuis 30 ans, le **SAVS accompagne les personnes non seulement dans leurs démarches, mais aussi dans leur pouvoir d'agir au quotidien**.

Deux scènes marquantes

1. Face au spécialiste

Une personne accompagnée se rend chez un médecin, avec son éducateur. Le professionnel de santé ne s'adresse qu'à l'accompagnateur, ignorant totalement la personne concernée.

→ *Une scène qui met en lumière la difficulté, encore trop fréquente, de voir reconnues la parole et l'autonomie des personnes en situation de handicap.*

2. Harcèlement dans le bus

Dans les transports, une femme lisant tranquillement se fait importuner verbalement par un jeune homme.

→ *Un rappel fort de la banalisation des violences verbales dans l'espace public et de notre difficulté à réagir en tant que témoin.*



Après chaque saynète, le public a pris la parole : analyse des comportements, débat, propositions d'alternatives, puis reprise de la scène avec les participants. Chacun est alors amené à ressentir, agir et réfléchir autrement.

« Une posture de consom'acteur »

Pour les éducateurs, ce choix s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'ALGED :

« Nous voulions une approche innovante et facilitante pour que chacun passe du statut de consommateur à celui de consom'acteur. Le Théâtre-Forum permet à chacun de prendre conscience de sa capacité d'agir. »

Ils soulignent plusieurs clés de réussite :

- Des scènes issues du vécu réel, co-construites avec l'équipe du SAVS et inspirées par les situations observées au quotidien.
- Une écriture professionnelle, confiée à la troupe Les Incarnées, capable de transformer ces réalités en propositions artistiques fortes.
- Une mixité essentielle : personnes accompagnées, professionnels, administrateurs, partenaires, voisins... tous réunis dans la même salle.
- Un cadre sécurisant et intime : une vingtaine de participants par séance, favorisant la prise de parole.

La troupe Les Incarnées

Basée à Lyon, la compagnie **Les Incarnées** utilise le Théâtre-Forum comme outil d'expression et de changement social. Spécialisée dans les formes participatives, elle met en scène des situations du quotidien pour inviter chacun à **réagir, proposer, agir**.

Leur énergie et leur sens de l'écoute ont grandement contribué à la réussite de cette action menée avec le SAVS.





Plus qu'un spectacle : une expérience transformatrice

Si les effets concrets au quotidien sont difficiles à mesurer, l'impact humain est indéniable.

« Participer activement à ce type d'expérience, même une seule fois, ouvre des possibles. On ose davantage. On gagne en liberté intérieure. »

Le Théâtre-Forum s'impose ainsi comme un formidable outil d'inclusion, de sensibilisation et d'émancipation.

Chantal Muller, administratrice

CEDDIA TP & LDE UN ENGAGEMENT QUI A DU SENS

Parce que la solidarité fait partie de nos valeurs, Ceddia TP et LDE sont fiers de soutenir les actions menées par l'ALGED et les jeunes de l'IME de l'Est Lyonnais.

Soutenir cette initiative, c'est encourager l'inclusion, la bienveillance et la valorisation de chacun – des principes que nous partageons pleinement au sein de nos entreprises.





La compagnie Insolite Fabriq poursuit sa route créative

La compagnie **Insolite Fabriq** poursuit son chemin avec la même ambition : **s'ancre durablement dans le champ artistique contemporain**, en transformant les pratiques, en renouvelant les esthétiques et en dessinant de nouveaux imaginaires collectifs.

Dans cette dynamique, la troupe prépare son prochain spectacle : **SLOW**, dont la sortie est prévue pour la **rentrée 2026-2027**.

SLOW : une ode à la lenteur

Dans une société victime et actrice de son accélération, une question se pose : « C'est comment, être à la bonne vitesse ? »

Cette interrogation est née des échanges avec les artistes de la compagnie dits « en retard mental ».

SLOW interroge notre rapport intime et collectif au temps et à l'espace, confronte les rythmes de chacun et explore les actes de réappropriation du temps.

« La lenteur n'est-elle pas un **acte de résistance** ? »

Entre lenteur et débordement, ce spectacle s'écritra à partir des corps et des récits des interprètes, comme une invitation à reprendre le contrôle... et à goûter à une forme de liberté.

Suivez la compagnie sur **les réseaux sociaux**
Et découvrez bientôt **son nouveau site internet** !



Une saison riche et inspirée

En attendant, la compagnie poursuit la tournée de **Dis-le en un souffle**, spectacle inspiré de Roméo et Juliette :

➤ **Jeudi 5 février 2026 à 20h** – Théâtre des Quinconces, Vals-les-Bains (07)

En parallèle, plusieurs projets continuent de faire vivre la création :

- **Billy, deux pieds sur terre**, spectacle jeune public, part à la rencontre des scolaires, associations et médiathèques ;
- **Embauchés au premier regard**, dernière création destinée aux entreprises ;
- **Et Silence, on se rencontre !**, performance participative en espace public, séduit un public toujours plus large par ses moments de partage inoubliables.

Malo Lopez, responsable artistique

Séjours de vacances été—hiver
Plus de 60 destinations

ALPAS
vacances adaptées

30 cours de la Libération - 38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 46 50 65
contact@alpas.fr

Méditerranée
Montagne
Campagne, arrière pays
Séjours à thèmes
Séjours à l'étranger

SÉJOURS DE VACANCES POUR ADULTES DÉFICIENTS INTELLECTUELS

Parcours réussis - Que sont-ils devenus ?

Wassim Djazouli et Magalie Penalvez ont intégré le **Service d'Insertion Professionnelle (SIP)** respectivement en **juillet 2021** et **octobre 2022**. Leur engagement et leurs projets ont déjà été mis à l'honneur dans l'ouvrage de **Jean-Baptiste Laissard**, Un handicap, oui, et alors ! (paru en novembre 2024). Un an plus tard, nous avons souhaité prendre de leurs nouvelles...



(Crédits photos : Jean-Baptiste Laissard)

Wassim Djazouli Une persévérance récompensée

En **2025**, Wassim est **embauché à mi-temps chez Kiabi**, une belle réussite après plusieurs stages effectués dans l'entreprise en tant que **conseiller de mode**.

« J'ai toujours cherché à progresser et à me perfectionner. Après plusieurs stages positifs chez Kiabi comme conseiller de mode, j'espérais une embauche, mais le poste avait été gelé... Je n'ai pas baissé les bras, j'ai continué à chercher à évoluer et à expérimenter d'autres métiers. Une semaine après mon dernier stage, Kiabi m'a rappelé pour me proposer un poste à mi-temps en CDI ! »

Wassim bénéficie aujourd'hui d'une **nouvelle modalité d'emploi** : un **cumul de deux contrats de travail**, à mi-temps en **milieu ordinaire** et à mi-temps en **milieu protégé** – une première au SIP !

« Entre mon début de parcours et cette embauche, j'ai gagné en confiance et en ouverture aux autres. Je suis fier de mon parcours et satisfait de l'accompagnement par le SIP. »

L'autodétermination, clé de la réussite

Ces deux parcours illustrent à merveille la philosophie du SIP : donner à chacun la possibilité d'expérimenter, de choisir et d'avancer à son rythme.

Grâce à leur **motivation** et à un **accompagnement individualisé**, Wassim et Magalie ont su trouver le cadre professionnel qui leur correspond et atteindre leur objectif : **décrocher un emploi durable**.

Magalie Penalvez Trouver sa voie en douceur

En **2025**, Magalie est **recrutée à temps plein à la sandwicherie solidaire Max Saveurs (Lyon 9^e)**.

« Je voulais obtenir un CAP Pâtisserie en alternance, j'ai fait plusieurs stages en restauration collective, traditionnelle et en boulangerie. Les échanges avec les chefs m'ont fait comprendre que le métier était très exigeant physiquement. J'ai donc revu mon projet. »

Orientée vers **Max Saveurs**, Magalie découvre un environnement adapté et stimulant :

« J'ai tout de suite adoré ce lieu ! Grâce à mes collègues et au moniteur, j'ai pu prendre confiance, apprendre, me sentir à ma place et j'ai ainsi pu travailler à temps complet. »

Ce parcours lui a permis de **gagner en maturité professionnelle**, de **mieux connaître ses forces** et d'affirmer son projet d'emploi.

Jérôme Ronchi, moniteur d'atelier, et Anne Thibert, cheffe de service.



L'ESAT Didier Baron rejoint le Réseau National des Ressourceries et Recycleries

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'économie circulaire à travers son activité de recyclerie, l'ESAT franchit une nouvelle étape en adhérant officiellement au **Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR)**.

Ce réseau, fort de 20 ans d'expérience, fédère plus de 200 structures autour d'une ambition commune : **collecter, réparer, redistribuer et sensibiliser** pour promouvoir une consommation plus sobre, solidaire et accessible à tous.



VIDÉ-MAISON DEBARRASSAGE



Contactez-NOUS !
04 72 39 39 64
recyclerie@alged.com
ALGED ESAT Didier Baron
4 impasse sud Troques
69630 CHAPONOST



Quels bénéfices pour l'ESAT et ses travailleurs ?

- Un **accompagnement professionnel** : formations, outils pédagogiques, échanges de pratiques.
- Une meilleure **structuration de la recyclerie** : coopération avec les déchetteries locales et les partenaires comme Emmaüs ou le Secours Populaire.
- Une **visibilité renforcée** auprès des acteurs du territoire.

Et demain ?

Cette adhésion s'inscrit dans la perspective du projet **Alter'Actions (octobre 2025 - février 2026)**, qui permettra à une équipe d'étudiants et de professionnels bénévoles d'accompagner l'ESAT dans le développement de sa recyclerie.

Au-delà du recyclage, c'est une manière d'associer les travailleurs de l'ESAT à une dynamique citoyenne forte : contribuer au bien commun tout en construisant une économie plus juste et durable.

ESAT HÉLÈNE RIVET

Max Saveurs au Miam Festival



Le 23 octobre 2025, le restaurant **Max Saveurs** (16 Rue de la Claire, 69009 Lyon), géré par l'**ALGED** et rattaché à l'ESAT Hélène Rivet, a régalé les visiteurs du **Miam Festival** organisé par la Métropole de Lyon.

Au menu : **plats gourmands préparés sur place** à partir de produits locaux, de saison et **chocolats bio confectionnés à l'ESAT**. Une belle vitrine du **talent**, du **savoir-faire** et de la **bonne humeur** des équipes.

Bravo à Nicolas, leur moniteur, et aux 8 travailleurs présents pour leur professionnalisme et leur énergie !



Sensations fortes en ce début d'année

Les résidents ont démarré l'année sur les chapeaux de roue avec une série d'activités riches en émotions et en rencontres.

Soirée VIP au Lyon Hockey Club

À l'occasion du match de rentrée du Lyon Hockey Club, nos résidents ont eu la chance d'assister à la rencontre **depuis la zone VIP**.

Ambiance électrisante, frissons sur la glace et vue imprenable sur le terrain : une immersion totale dans l'univers du hockey professionnel ! Un moment intense, partagé dans la joie et l'excitation collective.



Baptême à moto avec Lugdunum By Cœur

Pour la deuxième année consécutive, l'association Lugdunum By Cœur a offert à nos résidents des **baptêmes à moto inoubliables**. Au-delà de la vitesse et des sensations fortes, ces journées sont surtout des **rencontres humaines** où le regard sur le handicap change naturellement.

Respect, solidarité et ouverture : des valeurs vécues pleinement le temps d'une balade... et bien au-delà.

Virée en voitures anciennes avec Handisport Val d'Ozon

Une dizaine de résidents ont participé à une **balade en voitures anciennes à travers la campagne lyonnaise**.

Entre paysages magnifiques, convivialité et échanges avec d'autres structures, la journée a été rythmée par la découverte et le partage.

Le déjeuner à Heyrieux a permis de clôturer cette sortie dans la bonne humeur, autour de souvenirs déjà bien ancrés.

Initiation au vélo adapté - 3^e édition !

Pour la troisième année consécutive, les résidents ont pu tester **les vélos adaptés du foyer Le Reynard** : tricycle, vélo côté à côté, vélo couché... Il y en avait pour tous les profils !

Une journée **sportive, ludique et accessible**, où chacun a pu goûter au plaisir du cyclisme, à son rythme. Ces expériences témoignent d'une chose : l'**inclusion se vit dans l'action**, le plaisir et le partage. Et ce début d'année en est la preuve !

Magaly Cadiergues,
coordinatrice animation

Une parenthèse ressourçante à Charmanon

Du 6 au 10 octobre 2025, sept résidents des foyers d'accueil médicalisés ont eu l'occasion de partir pour un petit séjour, accompagnés de cinq professionnels du site, à Grézieu-la-Varenne, dans la Maison Charmanon gérée par l'association "Les Petits Frères des Pauvres".

Malgré quelques difficultés organisationnelles et logistiques - certaines activités n'ayant pas pu avoir lieu faute d'accès PMR et un site d'accueil peu adapté - le séjour a été très apprécié par tous, résidents comme accompagnateurs. Les professionnels ont su rebondir avec créativité, en proposant d'autres activités et en s'adaptant aux conditions sur place.

Cette escapade a été l'occasion de vivre de vrais moments de complicité et de découverte. Les professionnels ont pris le temps d'être pleinement à l'écoute des besoins et des envies de chacun, offrant aux résidents une parenthèse bienvenue dans une vie parfois trop institutionnalisée.

Pour des personnes de plus en plus dépendantes, souvent contraintes par le collectif, ce séjour a représenté un vrai souffle de liberté.

Le mélange des services a également permis aux professionnels de découvrir des résidents d'autres unités, favorisant échanges et nouvelles relations.

Un moment fort, humainement et émotionnellement.

José : « J'ai fait du bateau, j'ai ramé ! »



Magaly Cadiergues, coordinatrice animation



Diplômes, sourires et fierté

Mardi 14 octobre, l'IME Marguerite Girier a organisé une belle **cérémonie de remise de diplômes et d'attestations** pour les jeunes du dispositif social et préprofessionnel. Un moment fort pour valoriser leurs efforts, leurs progrès et leurs réussites !

À cette occasion, un jeune a brillamment obtenu son **Certificat de Formation Générale (CFG)**, délivré par l'Académie : une distinction qui récompense son travail, sa persévérance et ses compétences scolaires.

D'autres jeunes ont reçu diverses **attestations de formation**.

Les plus grands ont obtenu **l'attestation de formation aux gestes de premiers secours** grâce à l'intervention du Comité d'Animation Sociale et Culturelle du SDMIS (Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours).

Deux pompiers sont venus leur apprendre les **réflexes à adopter en cas d'accident** et les **gestes qui sauvent**. Chacun a pu s'exercer sur un mannequin : un apprentissage concret, participatif et très apprécié !

Les jeunes engagés dans les **ateliers "service" et "restauration"** ont, quant à eux, obtenu leur **attestation HACCP** (Hazard Analysis and Critical Control Points). Cette formation, réalisée



conjointement avec les deux éducateurs techniques, portait sur les bonnes pratiques d'hygiène, la traçabilité et la maîtrise des risques alimentaires. Une belle expérience collective, où jeunes et professionnels ont appris ensemble et renforcé leurs compétences mutuelles.

Ces formations, financées **grâce à la taxe d'apprentissage**, préparent activement les jeunes à leur avenir. Elles leur apportent **confiance, motivation et sens**, autant de leviers essentiels pour construire leur projet de vie d'adulte.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, en présence des parents élus du CVS et des jeunes, heureux de pouvoir saluer l'investissement quotidien des professionnels qui les accompagnent ainsi que de l'équipe éducative, fière de mettre à l'honneur les jeunes pour leurs réussites.

Fabienne Do Nascimento,
directrice pédagogique – enseignante spécialisée



Le vote du CVS : un exercice de démocratie

Le jeudi 2 octobre 2025, un moment important de la vie de l'IME Marguerite Girier a réuni tous les jeunes de l'établissement : **le vote des représentants au Conseil de la Vie Sociale (CVS)**. Cette élection, organisée « comme les grands », a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme.

Plusieurs jeunes ont souhaité **s'impliquer davantage dans la vie de leur établissement** et se sont portés candidats pour représenter leurs camarades.

Un bel exercice de **citoyenneté et de démocratie participative** !

Chaque candidat a eu l'occasion de **présenter sa candidature** et d'expliquer ses motivations devant les autres jeunes.

En route pour l'avenir

Du 22 au 27 septembre 2025, le Rhône et la Métropole de Lyon ont organisé la **Semaine Portes Ouvertes du secteur adulte**. Plus de cinquante établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap ont ouvert leurs portes aux familles, aux jeunes, aux professionnels et aux équipes des IME.

Cette initiative, portée par les **associations du Collectif 69**, visait à **faire découvrir les parcours possibles à l'âge adulte** à travers les différents métiers et **structures du secteur médico-social**.

À l'**IME Marguerite Girier**, cette semaine a été un moment fort pour les jeunes de plus de 17 ans. Ils ont participé à la visite de **douze établissements** : ESAT, Foyers de Vie, Foyers d'Hébergement et Services d'Accueil de Jour.

Ces découvertes leur ont permis d'observer des **environnements de travail réels**, d'échanger avec des professionnels et de **mieux comprendre les exigences et les opportunités** qu'offre le secteur.

Une expérience riche, motivante et concrète, qui les aide à construire leur projet d'avenir et à se préparer, pas à pas, à devenir des adultes autonomes, responsables et acteurs de leur propre parcours.

Les jeunes témoignent

Ethan :

« La semaine des portes ouvertes m'a permis de voir ce qui change quand on devient adulte. »

Samantha :

« À l'ESAT La Roue, j'ai adoré l'atelier chocolat ! »

Charlène et Maxence :

« À l'ESAT Jacques Chavent, on a aimé l'espace et l'atelier blanchisserie. »

Kais :

« J'ai visité un ESAT qui faisait du chocolat, ça m'a plu ! »



Le bureau de vote, tenu par les jeunes du **groupe 9**, a été géré avec **beaucoup de sérieux et d'engagement**. Président de bureau, assesseurs, secrétaires... chacun a tenu son rôle à la perfection !

Un grand bravo à eux pour leur implication.

Ce temps fort a permis de sensibiliser les jeunes au droit de vote, à la notion de représentation et à l'importance de l'expression de chacun. Une expérience collective, formatrice et conviviale.

Après le dépouillement, les résultats ont été annoncés dans une ambiance festive :

Mathys, Kawtar, Mohamed et Mehdi ont été élus représentants des enfants et des jeunes pour siéger au prochain CVS.

Fabienne Do Nascimento,
directrice pédagogique
enseignante spécialisée

Les **ESAT** ont particulièrement marqué les esprits par la **diversité des ateliers proposés** : confection de chocolats, blanchisserie, lavage de voitures, fabrication de produits esthétiques, entretien d'espaces verts... Autant de métiers concrets qui ont suscité curiosité et fierté.

Les **SAJ** (Services d'Accompagnement de Jour) ont permis aux jeunes de découvrir un **quotidien rythmé par des activités et des sorties**.

Armand : « J'aime bien le sport proposé. »

Romain : « J'ai visité un foyer pour adultes, j'ai bien aimé, et j'ai découvert ce que c'était. J'ai aussi visité le SAJ de la Providence, mais je préfère celui de Villeurbanne : je veux aller là-bas ! »

La visite des **foyers de vie** – notamment à Paul Santy et La Providence – a été l'occasion de découvrir de **nouveaux modes d'hébergement**, différents du cadre familial. Les jeunes ont été impressionnés par certaines installations, comme la salle snoezelen mise à disposition des résidents.

Charlène :

« J'aime ce foyer, il est spacieux et on peut s'amuser à l'intérieur comme en sorties extérieures. »

Le **foyer de Bellecombe** a également suscité beaucoup d'intérêt, notamment pour son **accueil spécifique des personnes avec TSA (Trouble du Spectre Autistique)**, dans un cadre verdoyant avec une petite ferme pédagogique.

Le regard des éducateurs

Les **éducateurs** ont eux aussi beaucoup apprécié cette semaine, qui leur a permis de **mieux visualiser les différents établissements** et leurs spécificités.

C'est une aide précieuse pour **accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation** et les guider vers des projets professionnels cohérents avec leurs envies et leurs compétences.

Peggy Vigier,
cheffe de service Dispositif Social et Pré pro

Le jour du scrutin,
chacun a pu **voter dans les règles de l'art** :

- ↗ choix du bulletin,
- ↗ passage par l'isoloir,
- ↗ enveloppe et urne,
- ↗ présentation de sa carte d'électeur.





« Jeu des mots » pour mieux se comprendre

Au Foyer de Vie, un projet original et collectif a vu le jour grâce à la participation active des personnes accompagnées, épaulées par des éducateurs, le Docteur Bonnet (psychiatre) et France Cateura (psychologue).

En s'inspirant de la méthode ELADEB (méthode d'évaluation des difficultés et du besoin d'aide de la personne), qui associe des images à des thèmes, l'équipe a créé un outil permettant aux résidents d'exprimer plus facilement leurs besoins, leurs difficultés, ce qui compte pour eux au quotidien, mais aussi ce qui va bien. Cet outil pourra être utilisé pour préparer les projets personnalisés ou servir de support lors d'entretiens avec les professionnels.

Ce projet, baptisé « **Jeu des mots** », est né d'un long travail collectif.

« Nous avons été nombreux à accepter de participer. Nous nous sommes réunis tous les mois pendant un an et demi. Au début, nous étions 18 dans une grande salle, puis nous avons fait 2 groupes car nous étions trop nombreux. Ces temps de groupe ont permis de travailler la mémoire. Nous avons cherché ensemble quels étaient les thèmes importants dans notre vie.

Les 4 premiers choix ont été : la famille, la santé physique, l'argent et l'alimentation. Pour les images, chacun avait des idées différentes. À chaque thème, nous avons décidé du type d'image, puis nous avons voté pour garder celle qui la représentait le mieux. Pour "relations amoureuses" et "argent", il y a eu égalité : nous avons mélangé les deux images !

Finalement, nous avons trouvé 12 thèmes, dont "lieu de vie", "déplacement", "santé mentale". C'était très bien de voter. Chacun a pu donner son opinion. Nous sommes fiers de ce que nous avons fait ! »

Parmi les participants :

Claire-Marie D., Nadine P., Martine P., André E., Christian P., Éric M., Sophie C., Marie M., Martine B., Antonio B., Philippe V., Pascale H., Catherine M., Jacques P., Vincent I., Jean-Louis G., Frédéric D., Pascale F., Martine B., Catherine B., Henriette P.



Une marche écolo dans les rues de Lyon 9^e La Providence montre l'exemple !

En avril dernier, les trottoirs du 9^e arrondissement de Lyon ont bénéficié d'un coup de balai solidaire et écolo ! Après les actions menées pendant les fêtes de Noël, les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et du Foyer de Vie (FV) ont enfilé leurs baskets pour une grande marche de nettoyage dans leur quartier.

Cette belle initiative a été possible grâce au partenariat avec l'association **Adopte une Asso** qui œuvre pour l'engagement citoyen à travers des actions concrètes sur le terrain. Équipés par l'association, les participants ont nettoyé le quartier en petits groupes, collectant canettes et autres déchets.

Objectif ? Nettoyer les rues avoisinant le Foyer, tout en sensibilisant à l'écologie et au respect de l'espace public. Et les passants n'ont pas manqué de remarquer cette joyeuse brigade verte ! Curieux, interpellés, parfois admiratifs, ils ont échangé quelques mots avec les marcheurs du jour, saluant leur geste et leur engagement.

Du côté des participants, l'enthousiasme était palpable :

« J'ai aimé, ça m'a plu de ramasser avec la pince.
À refaire ! » sourit Gilles P.

« C'était bien », glisse simplement Jacques P., visiblement content de sa matinée.

Hocine L.-G. résume avec lucidité :

« Le nettoyage dans la rue, il n'y a pratiquement personne qui le fait. Y'a que ceux qui sont payés par la commune. C'était bien de participer, on devrait recommencer. »

À l'arrivée, plusieurs sacs bien remplis ont été fièrement alignés : symbole concret d'une action utile, mais aussi d'un moment de partage, **d'utilité sociale**, et d'engagement collectif.

Et comme tout effort mérite sa récompense, les troupes se sont retrouvées ensuite à La Providence autour d'un goûter convivial, dans la bonne humeur et la satisfaction du travail accompli.

Une chose est sûre : à La Providence, l'écologie, c'est du concret... et du collectif !

Catherine Poloce, éducatrice spécialisée
coordinatrice



Rencontre

Biryar SAADI SEDIK PRÉSENTATION DE MON SERVICE ET DE MON PARCOURS



J'ai 41 ans et je prépare actuellement le diplôme d'État de moniteur-éducateur, suite à une reconversion professionnelle. Depuis octobre 2023, j'évolue deux à trois semaines par mois au sein d'une équipe de six éducateurs dans un Service d'Accueil Temporaire (SAT). En parallèle, j'étudie en alternance à l'Arfrrips (Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales) située dans le 9^e arrondissement de Lyon.

Le SAT a pour missions

- d'offrir une solution de répit aux familles et aux personnes accompagnées,
- de permettre la découverte et l'expérimentation de la vie collective en hébergement
- de proposer un dispositif d'hébergement d'urgence.

Le service accompagne des adultes ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) à partir de 20 ans, dans un lieu de vie ouvert pour 10 places. Les personnes accompagnées ne doivent pas présenter de troubles graves du comportement ni nécessiter de soins médicaux spécifiques, le service n'étant pas médicalisé. L'accueil est limité à 90 jours par

an, en continu ou en séquentiel, ce qui permet de co-construire des axes d'accompagnement à l'aide d'outils tels qu'ELADEB (une échelle de mesure subjective des difficultés et du besoin d'aide), de travailler le projet personnalisé et d'affiner les orientations futures.

Cet accueil temporaire constitue une étape importante : il facilite la **transition entre la famille et le foyer**, permet de consolider des acquis, de **développer de nouvelles compétences personnelles** au quotidien, et **prépare l'intégration éventuelle dans une structure** à rythme plus permanent.

Au terme de mon parcours de formation, cette expérience alliant théorie et pratique a renforcé mes compétences en accompagnement. Elle m'a permis d'adopter une posture plus réflexive, plus souple et davantage orientée vers la coopération. Travailler dans un service où le public est en rotation constante m'a appris à créer rapidement du lien, essentiel dès la première rencontre pour construire un projet éducatif solide avec chaque usager.

Aujourd'hui, je me projette dans l'accompagnement d'adultes en situation de handicap intellectuel, dans des structures telles que les centres d'accueil de jour, les foyers de vie ou les foyers d'hébergement.

Ma posture de moniteur-éducateur repose sur la patience, l'écoute, la valorisation des compétences des usagers et sur l'utilisation du quotidien comme véritable support éducatif.

Nouveaux Cadres

Laurette Bourges, responsable de production de l'ESAT La Roue



Mon parcours a connu deux grandes reconversions qui m'ont profondément façonnée. Après une première vie dans le spectacle vivant comme régisseuse de scène, j'ai dirigé deux boulangeries et managé jusqu'à 26 salariés. Ces expériences m'ont appris la rigueur, la responsabilité, mais aussi le sens de l'accompagnement au quotidien. Il y a 5 ans, j'ai choisi de donner une nouvelle direction à ma vie en me tournant vers le médico-social. L'ALGED m'a offert l'occasion de découvrir ces métiers et d'affirmer ma conviction : accompagner, ce n'est pas seulement soutenir, c'est permettre à chacun de révéler sa force et sa singularité. Aujourd'hui, en ESAT, je suis fière de manager des équipes auprès des travailleurs. Ce qui m'anime, c'est de créer les conditions où chacun trouve sa dignité, sa place et sa fierté. Ce choix professionnel est devenu bien plus qu'un métier : une manière d'être au monde.



Julien Valette, responsable de production à l'ESAT Robert Lafon

Arrivé à l'ESAT Robert Lafon le 28 avril dernier en tant que responsable de production, j'ai rejoint l'ALGED avec enthousiasme et avec l'envie de m'investir pleinement dans cette nouvelle mission. Je viens du secteur industriel,

où j'ai occupé différentes fonctions opérationnelles et commerciales. Ces expériences m'ont permis d'acquérir une vision globale de l'organisation et de la gestion de projets, que je souhaite aujourd'hui mettre au service de l'ESAT. Depuis mon arrivée, j'ai été particulièrement sensible à la qualité de mon intégration, qui m'a permis de prendre rapidement en main les premiers projets. Je suis heureux de rejoindre une structure qui place l'accompagnement et l'épanouissement des personnes au cœur de ses priorités, et je souhaite mettre mon expérience au service du développement des activités de production.

MOBILITÉS AU SEIN DE L'ALGED

Madame Alice Duquet, jusque-là cheffe de service du SESSAD de Fourvière, a été nommée cheffe de service de l'IME de Fourvière. Elle est remplacée au SESSAD par **Pétronne Codet**.

Madame Nathalie PERRET assure désormais la direction des établissements et services situés : à Caluire – montée des Forts (Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie, SAJ de l'Île Barbe), à Vaise (SAVS et SAVS-R), et à Villeurbanne (antennes du SAVS et du SAJ).



Culture Relax : la culture pour tous

Avec Culture Relax, tout le monde peut aller au **cinéma**, ou à un **spectacle** : concert, théâtre, danse...

Pendant la séance, tout le monde se sent bien.

Chacun peut **réagir, rire ou bouger** sans avoir peur du regard des autres.

Des professionnels sont là pour aider et rassurer.

Ciné Relax propose des films dans plus de **90 cinémas**.

Le **dispositif Relax** permet d'aller à des spectacles dans toute la France.

www.culture-relax.org
coordination@culture-relax.org

Ce document a été lu et corrigé par Amélie et Mélanie du SAJ de l'Ile Barbe, Jean-Baptiste et Raphaël de l'ESAT Didier Baron.

Culture Relax : un Accès Inclusif à la Culture pour Tous

Un cri, un mouvement soudain, un rire inattendu suffisent parfois à attirer des regards désapprobateurs ou même des commentaires blessants, contraignant les familles à renoncer à ces sorties culturelles qu'elles avaient pourtant espérées. C'est pour contrer cette exclusion que Ciné-ma différence a été créé en 2005. En septembre 2022, cette initiative a évolué pour devenir Culture Relax, un nom nouveau pour une mission inchangée : offrir à tous, quel que soit leur handicap, la possibilité de profiter d'une sortie culturelle dans un cadre bienveillant, où chacun est libre d'être soi-même.

ACCESSIBILITÉ AU CINÉMA : UN DISPOSITIF INCLUSIF

Depuis 2005, Culture Relax coordonne le réseau Ciné Relax réunissant des salles de cinéma, des collectivités locales et des associations en rendant le cinéma accessible en inclusion dans plus de 90 salles partenaires avec plus de 3000 films et près de 220000 spectateurs, dont 38% concernés par le handicap. Les séances ont lieu dans des salles de cinéma ordinaires, avec leur public habituel. Il est conçu pour informer, entourer et apaiser les spectateurs.



L'essentiel repose sur :

- Un accompagnement humain des spectateurs par une équipe d'accueil formée
- Un minimum d'aménagements techniques pour le confort de tous
- L'information et la sensibilisation en amont de tous les spectateurs avant l'achat du billet

RÉSULTATS

- Les personnes avec un handicap complexe accèdent enfin au plaisir du cinéma.
- Chacun peut exprimer ses émotions à sa manière, sans crainte.
- Les parents, frères et sœurs, accompagnants peuvent se détendre et profiter du film.
- Les spectateurs sans handicap réalisent que le partage des loisirs est possible, et plaisant...

ACCESSIBILITÉ AU SPECTACLE VIVANT

Culture Relax c'est aussi se rendre à un spectacle vivant : théâtre, concert, opéra, danse..., parmi les spectateurs habituels. Après une expérience de concerts en inclusion à la Philharmonie de Paris en 2016-2017, et en s'appuyant sur les Relaxed Performances présentes dans les pays anglo-saxons, Culture Relax conçoit le dispositif Relax d'accessibilité au spectacle vivant, et l'expérimente en 2018 avec l'Opéra Comique, établissement-pilote. Les spectacles labellisés Relax proposent un environnement bienveillant et détendu où chacun peut vivre ses émotions sans crainte, ni contrainte. Sous le label Relax, des opéras, concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, de cirque sont proposés chaque saison, partout en France.

Avec Culture Relax, le plaisir de partager des moments culturels redevient accessible à tous.

En savoir plus sur la programmation
www.culture-relax.org

TRAVAUX DE RÉNOVATIONS À LYON ET ALENTOURS

Plâtrerie peinture - Faux plafonds - Cloisons -
Électricité plomberie - Menuiseries- Revêtements
sols et murs - Tous travaux de finition

11 Rue de la Terre Noble, 69126 Brindas
04.72.59.01.58
www.bferenovation.com

Carnet Familial

DÉCÈS

Le 14 janvier 2025,

Madame Danièle BOURGEAY, mère de Véronique BOURGEAY, ouvrière à l'ESAT Didier Baron.

Le 22 mars 2025,

Madame Marie-Lise POSTEL ouvrière à l'ESAT Didier Baron.

«Marie-Lise était accompagnée au sein de l'ESAT Didier BARON depuis le 06/04/2010.»

Le 9 avril 2025,

Monsieur Marc RUMILLAT, père de Fabien RUMILLAT, ouvrier à l'ESAT Didier Baron.

Le 8 mai 2025,

Monsieur Gérard LOMPRE, père de Mathis LOMPRE, ouvrier à l'ESAT Didier Baron et régulièrement accompagné par le Service d'Accueil Temporaire Le Tremplin.

Le 16 mai 2025,

Monsieur Serge TIKHONOFF, résident du Foyer d'Accueil Médicalisé Jean-Pierre Delahaye à Fourvière.

Le 28 mai 2025,

Monsieur Yann MAITRIAS, demi-frère de Myriam BAUDRAND, ouvrière à l'ESAT Didier Baron.

Le 7 juin 2025,

Madame Marie-France DULLIN, mère de Claire DULLIN résidente du Foyer de Vie de l'Île Barbe.

Le 8 juin 2025,

Madame Béatrice QUERRE, résidente du Foyer d'accueil Médicalisé Michel Eyssette du Val d'Ozon.

Le 20 juin 2025,

Monsieur Gilles PARDIN, résident du Foyer d'Accueil Médicalisé de La Providence.

«Gilles va beaucoup nous manquer : sa joie de vivre, ses rires, sa présence, sa bienveillance. Nous penserons beaucoup à lui et je sais qu'il va manquer aussi à beaucoup d'entre vous qui l'avez côtoyé.»

Le 18 juillet 2025,

Monsieur Eric MARGUIN, âgé de 61 ans, résident du Foyer de Vie de La Providence.

Eric a été accompagné pendant plus de 40 ans à l'ESAT Robert Lafon, au Foyer Hébergement de l'Île Barbe puis au Foyer de Vie de La Providence. **Il était le fils de Marcel et Marinette MARGUIN, tous deux anciens piliers du Comité des Fêtes.**



« Eric, tu attendais avec impatience le week-end pour me rendre visite : ces journées passées ensemble étaient un moment de grand réconfort pour moi. » *Marcel Marguin, père d'Eric*

« Eric, mon petit frère, tu aimais beaucoup participer à la vie de l'ALGED : tu souhaitais être présent à tous les événements organisés par le Comité des Fêtes et tu appréciais que ta semaine soit rythmée par les activités du Foyer (les ateliers d'écriture, la chorale, le bowling...) mais aussi par les discussions avec les personnes qui t'entouraient. Plus que tout, tu étais heureux lors des repas, week-ends et vacances avec nous, ta famille : ces moments de partage, de gaieté, de tendresse, de jeux avec tes neveux et petits-neveux étaient tellement importants pour nous. Ton doux sourire continue de nous accompagner tous les jours. » *Ghislaine Aubert, sœur d'Eric et membre du comité de rédaction de la revue Ensemble*

Le 23 juillet 2025,

Monsieur Jean-Etienne SAVOYE, résident du Foyer d'Accueil Médicalisé Michel Eyssette du Val d'Ozon.

Le 27 juillet 2025,

Monsieur Gilbert GUERIN, père de Madame Réjane GUERIN, ouvrière à l'ESAT Didier Baron.

Le 12 septembre 2025,

Madame Mebarka BOUCHELAOUI, mère de Monsieur Kamel BOUCHELAOUI, résident du Foyer de Vie Pierre Hédiard de l'Île Barbe.

Le 26 septembre 2025,

Madame Yvonne BREVI, mère de Nancy BREVI, ouvrière à l'ESAT Didier Baron.

Le 5 octobre 2025,

Madame Gisèle BRESCH, résidente du Foyer d'Accueil Médicalisé Jean-Pierre Delahaye à Fourvière.

« Gisèle était une personne que l'on n'oubliera jamais, avec ses hauts et ses bas, sa présence unique et attachante. Elle va beaucoup nous manquer. »

Le 18 octobre 2025,

Monsieur Charles IANNETTA, résident du Foyer d'Accueil Médicalisé de La Providence.

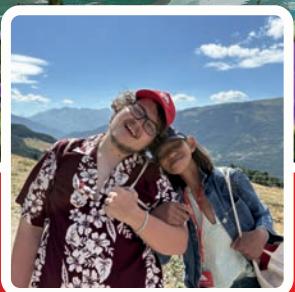
« Charles est arrivé à l'ALGED en 1970, au Foyer d'Hébergement de l'Île Barbe, avant de rejoindre en 1999 le site de La Providence. Il fut le premier homme accueilli au Foyer de Vie de La Providence. Il a trouvé sa place au sein du groupe des Primevères, tissant des liens amicaux avec les résidentes déjà présentes. Il a ensuite vécu au FAM de la Providence, Charles a été accompagné tout au long de son parcours de vie à l'ALGED par son cousin, M. Bocquin.»



Voyages Adaptés - Séjours été 2025
Voyages Adaptés - Séjours été 2026
**ORGANISME
DE VACANCES
ADAPTÉES**



Les vacances pour tous, sont pour nous, notre priorité !



Voyages Adaptés, c'est avant tout l'envie de rendre les vacances accessibles à tous.

Depuis plus de 12 ans, nous mettons notre savoir-faire et notre engagement au service des adultes en situation de handicap afin de leur offrir des séjours à la fois sécurisés, enrichissants et conviviaux.

Nous avons le plaisir d'**accueillir régulièrement des vacanciers issus d'établissements de l'ALGED**, partenaires fidèles que nous remercions sincèrement pour la confiance accordée et les moments précieux partagés.

Chaque saison, nous concevons une offre variée : des séjours proposés sur **catalogue, été comme hiver**, mais également des **formules sur-mesure**, adaptées aux besoins spécifiques de chacun en termes d'encadrement et d'accompagnement.

Nous avons hâte de vous retrouver pour une nouvelle saison, placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et du partage !



voyages adaptés

65, rue Jacques-Louis Hénon - Bât B - 69004 Lyon
contact@voyagesadaptes.com • Tél. 04 72 70 10 10 • www.voyagesadaptes.com

En 2026, j'adhère à l'ALGED



1 L'adhésion est individuelle (40 €/personne)

2 Pour soutenir notre association, faites un don

3 Et réglez le total comme vous préférez.
Merci de votre soutien !

ADHÉSION(S)

Adhérent 1
Civilité Madame Monsieur
Nom _____
Prénom _____
Mail _____
Tél. _____

Adhérent 2
Civilité Madame Monsieur
Nom _____
Prénom _____
Mail _____
Tél. _____

Adhérer, c'est avant tout :

- S'engager dans des actions militantes pour des causes justes
- Participer à la gouvernance de l'association, contribuant à son développement et à ses orientations
- Financer le fonctionnement de l'association, soutenant ainsi ses activités au quotidien
- Augmenter la représentativité de l'association et renforcer nos voix lors des consultations concernant l'évolution des politiques publiques en matière de solidarité, notamment sur la question du handicap

DON

90 € 150 € autre _____ €

Pourquoi donner ?
L'ALGED est une association. Elle bénéficie de fonds publics mais ceux-ci ne sont pas suffisants à l'ensemble du développement de nos activités et de fonctionnement.

Réduction fiscale
Si vous êtes imposable en France, bénéficiez d'une réduction de 66 % du montant de votre soutien à l'ALGED, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Après déduction fiscale,
100 € vous coûte réellement 34 €

Nombre d'adhésions _____ x 40 €

Montant de votre don _____ €

TOTAL _____ €

RÈGLEMENT

Encore plus simple
Par carte bancaire sur internet ↗
RDV sur notre plateforme d'adhésion & don en ligne : adhesion.alged.com

Par chèque
Merci de joindre votre chèque à l'ordre de l'ALGED, accompagné de ce coupon. Envoyez le tout à l'adresse suivante :
ALGED - Service adhésion
14 montée des Forts
69300 Caluire et Cuire

Vos coordonnées sont nécessaires pour le traitement de votre adhésion et de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données en envoyant un mail à adhésion@alged.com.

ALGED en
mouvement